



CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS  
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

## Conseil d'administration

Séance ordinaire du 18 octobre 2015

Local 3105, Pavillon Maurice-Pollack

## Procès-verbal

---

### Liste des personnes présentes – Conseil d'administration

---

Marine Antoine	Mathilde Côté	Michel Kingma-Lord
Philip Beaulieu St-Laurent	Quentin de Dorlodot	Jean-Christophe Leclerc
Audrey Bernard	Samuel Dutil	Marius Legendre
Rébecca Bernier-Twardy	Marie Fortin-Moreau	Marie-Philippe Lévesque
Benoît Bérubé	Anthony Fournier	Maxime Morin
Randy Bonin	Rodolphe Giorgis	Vanessa Parent
Thierry Bouchard-Vincent	Lindsay Gueï	Samuel Rouette-Fiset
Maude Cloutier	Laura Huet	Guillaume Ruel
Jean-Philippe Collins-Houde	Julien Jolicoeur-Dugré	

---

### Liste des personnes absentes – Conseil d'administration

---

Jean-Nicolas Rhéaume	Jessica Ruel-Laliberté	Pierre-Olivier Clément
----------------------	------------------------	------------------------

---

### Liste des personnes présentes – Autres

---

<b><u>Présidence d'assemblée</u></b>	<b><u>Secrétariat d'assemblée</u></b>	<b><u>Prise de notes</u></b>
Guy-Aume Descôteaux	Quentin de Dorlodot	Amélie Carrier

### **Observateur**

Marie-Lou Landry

---

## Projet d'ordre du jour

---

1. Ouverture de la séance
- 5 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption des procès-verbaux des séances précédentes
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
- 10 6.1. Officières et officiers
- 6.2. Comité exécutif
- 6.3. Groupes de travail et comités
7. Démissions et absences
8. Élections
- 15 8.1. Conseil d'administration
- 8.1.1. Groupe B : Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (un poste)
- 8.1.2. Groupe C : Faculté d'architecture, d'aménagement et d'arts visuels (un poste)
- 8.1.3. Groupe F : Faculté des lettres et sciences humaines (un poste)
- 8.1.4. Groupe J : Faculté des sciences et de génie (un poste)
- 20 8.2. Comité organisateur du Show de la Rentrée d'hiver
9. Finances
- 9.1. Rapport de la vice-présidence aux finances
- 9.2. États des résultats financiers de septembre 2015
10. Avis référendaire
- 25 11. Utilisation des huis clos
12. Autres sujets
- Prochaine séance
- Bière postconseil
- Blague corporative
- 30 13. Clôture de la séance

## 1. Ouverture de la séance

Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

35 Bonjour tout le monde, merci de vous être déplacé en si grand nombre pendant cette période d'examens. On a quand même un grand conseil d'administration à faire ce soir. Sans plus tarder, commençons.

Résolution CA-A15-10-18-01

40 *Il est proposé par Guillaume Ruel, avec l'appui de Samuel Rouette-Fiset:*

Que la séance ordinaire du 18 octobre 2015 soit ouverte.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

45 *Ouverture de la séance à 18h11.*

---

## 2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

50 Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

L'exécutif vous propose Guy-Aume Descôteaux comme président d'assemblée, et Quentin de Dorlodot comme secrétaire d'assemblée.

Résolution CA-A15-10-18-02

55 *Il est proposé par Marie-Philippe Lévesque, avec l'appui de Guillaume Ruel :*

Que Guy-Aume Descôteaux et Quentin de Dorlodot soient respectivement nommés président et secrétaire de la séance du 18 octobre 2015.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

60

---

## 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présidence d'assemblée

65 Bonjour tout le monde dans cette salle quand même très nombreuse.

*La présidence d'assemblée procède à la lecture du projet d'ordre du jour.*

Marius Legendre

70 J'aimerais ajouter un point qui s'appellerait : « Rappel de collégialité en point 12. » C'est à la suite de plusieurs événements qu'il y a eues à l'AG sur la collégialité dans le CA. J'aimerais faire un petit rappel aux administrateurs.

Résolution CA-A15-10-18-03

75 *Il est proposé par Marius Legendre, avec l'appui de Laura Huet:*

Que le point rappel de collégialité soit ajouté en point 12.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

80 Samuel Rouette-Fiset

J'aimerais ajouter un point aussi entre 11 et 12 le point : « Image du CA. ». Ouais et bien dernièrement, je m'inquiète un peu de l'image du CA au sein de l'université. J'aimerais qu'on en parle.

85 Résolution CA-A15-10-18-04

*Il est proposé par Samuel Rouette-Fiset, avec l'appui de Laura Huet:*

Que le point image du conseil d'administration soit ajouté entre le point 11 et le point 12.

*Aucune demande de vote.*

90 *La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Philip Beaulieu St-Laurent

Ça serait pour déplacer le point 8.1 et 8.2. Je mettrais le point 8 entre 4 et 5, vu les gens qui se  
95 présentent attendent et ne veulent pas entendre les rapports.

Résolution CA-A15-10-18-05

*Il est proposé par Philip Beaulieu St-Laurent, avec l'appui de Julien Jolicoeur-Dugré:*

Que le point 8 soit déplacé entre le point 4 et le point 5

100 *Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Julien Jolicoeur Dugré

J'aimerais ajouter le point : « Méfiance de l'administration envers ses membres et vice-versa. » Oui,  
105 je pense que par rapport à du monde, par rapport à la CADEUL, certains ont de la méfiance envers le CA et vice-versa au lieu de toujours s'obstiner, il serait bien d'avoir une discussion saine et constructive.

Résolution CA-A15-10-18-06

110 *Il est proposé par Julien Jolicoeur-Dugré, avec l'appui de Jean-Philippe Collins-Houde:*

Que le point méfiance de l'administration envers ses membres et vice-versa soit ajouté en point 14.

*Aucune demande de vote.*

115 *La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Philip Beaulieu St-Laurent

Où on le mettrait ?

Présidence d'assemblée

120 À défaut de consignes claires, je vais le mettre à la fin.

Secrétariat d'assemblée

Finalement on y arrive. À la suite du Caucus de vendredi, j'ajouterais le point 9.3 au point finances :  
« Manifestation du 5 novembre » et j'ajouterais aussi au point finances, le point 9.4, « Assurances  
125 collectives. »

Présidence d'assemblée

Comme ça vient du Caucus, on peut l'adopter à l'amiable.

130 *Les deux modifications sont adoptées à l'amiable*

Résolution CA-A15-10-18-07

*Il est proposé par Marius Legendre, avec l'appui de Benoît Bérubé :*

Que l'ordre du jour de la séance du 18 octobre 2015 soit adopté tel que modifié.

- 135 *Aucune demande de vote.*  
*La proposition est adoptée à l'unanimité.*
- 

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente**

- 140 Secrétariat d'assemblée  
Ils vous ont été envoyés, celui du CA et du CA spécial, dans les temps. À l'avenir les procès-verbaux ne seront plus imprimés pour le CA, on en a fait le commentaire.

- 145 Laura Huet  
Est-ce que les modifications ont été apportées ?

- Secrétariat d'assemblée  
Oui, effectivement, Laura m'a envoyé un courriel avec deux ou trois modifications et elles ont bien  
150 été faites sur mon ordinateur.

Résolution CA-A15-10-18-08

*Il est proposé par Marie Fortin-Moreau, avec l'appui de Laura Huet:*

Que les procès-verbaux des séances du 16 et 18 septembre 2015 soient adoptés.

- 155 *Aucune demande de vote.*  
*La proposition est adoptée à l'unanimité.*
- 

**5.1. Élections au conseil d'administration**

- 160 Présidence d'assemblée  
Il y a plusieurs visages que je ne suis pas habitué de voir le dimanche soir, donc j'imagine qu'il y a des gens qui sont ici pour se présenter pour les 4 postes ouverts. On va ouvrir une période de mise en candidature et vous dites après votre faculté et vous faites votre présentation. On fait comme si  
165 c'était un poste, puis par la suite il y a une votation pour tout. J'aimerais vous rappeler que ça prend les 2/3 pour être élu.

*Audrey Bernard et Samuel Rouette-Fiset se présentent comme scrutateurs*

- 170 *Maxime Lavoie se présente pour le Groupe J : Faculté des sciences et de génie.*  
*Alexandre Chamberland se présente pour le Groupe B : Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation*  
*Lény Painchaud se présente pour le Groupe F : Faculté des lettres et sciences humaines*

- 175 *Alexandre Chamberland et Lény Painchaud sortent*

Maxime Lavoie

- Donc, bonjour, je vais faire ça bref. Je m'appelle Maxime Lavoie comme je l'ai dit. Je suis en programme simultané en math et en informatique. Ça va bien côté académique. Côté implication,  
180 plus dans mon département, je suis impliqué dans mon comité de programme, dans le comité de fonds d'investissement, dans le comité organisateur de la semaine des maths. C'est pour les matheux. On invite des gens dans les maths à parler de leur job actuel (statistiques Canada, revenus Québec ou des profs). Mais un peu moins des profs vu qu'on en voit souvent. Dans ce

sens-là, je suis aussi bénévole au BDE. Je parraine des élèves étrangers pour les amener en  
185 randonnée, etc. Moi, j'habite en résidences et je fais partie du groupe de leadership des nouveaux  
arrivants en résidences (surtout les étrangers leur montrer c'est où Métro, etc.). Il faut aussi que je  
communiquent avec les étudiants étrangers pour voir l'avancement de leur intégration et je m'occupe  
des portes ouvertes. Je m'implique aussi dans la Rentrée UL. Côté professionnel, je travaille à  
190 l'AFSG. J'ai travaillé pour Saveurs Campus cet été. Côté mais l'entraînement, la santé, le sommeil,  
c'est important pour moi. Pourquoi je devrais faire partie du CA? La raison principale, je suis très  
organisé et perfectionniste. J'essaie de toujours représenter les gens dans ma faculté, je suis  
objectif, je tente toujours de me mettre à la place des autres. Et en plus, c'est ça je veux faire plus  
tard, être dans les finances. Et je veux aussi m'impliquer le plus possible. Je crois avoir ma place  
ici.

195

Marie-Philippe Lévesque

Quelles sont les filiales de la CADEUL?

Maxime Lavoie

200 Il y en a 4. Au PEPS, le Café l'Équilibre, au Desjardins, Saveurs Campus où je travaillais et le  
Dépanneur Chez-Alphonse. Le quatrième, et bien, je ne me souviens pas.

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

205 Qui crois-tu représenté au CA? Comme tu peux le voir, il y a le Caucus et le CA. Ces deux  
instances sont assez différentes. Vois-tu cette différence?

Maxime Lavoie

Il y aurait deux volets, par rapport à tous les étudiants de l'université et par rapport à ma faculté en  
deuxième volet.

210

Julien Jolicoeur Dugré

Je vais demander ça à tout le monde, c'est populaire ici ce genre de questions. Sur Facebook  
aurais-tu liké des pages nazis ou terroristes ou des pages anti-CADEUL récemment ?

215 Maxime Lavoie

Non, ce n'est pas mon genre.

*Maxime Lavoie sort*

*Alexandre Chamberland rentre*

220

Alexandre Chamberland :

Bonsoir tout le monde, je suis un peu plus préparé que je l'étais au Caucus vendredi dernier pour  
ceux qui étaient là. Je suis en troisième année de génie agroenvironnemental. Je suis considéré  
comme quelqu'un d'ouvert d'esprit, comme quelqu'un qui prend des initiatives et qui a du  
225 leadership. Je m'implique beaucoup en parascolaire dans mon association. Je siège sur au  
Caucus, je m'implique dans l'association parascolaire et multidisciplinaire d'Agrocité. Ce qui me  
motive à être sur le CA de la CADEUL, mon parcours universitaire, je suis là oui pour apprendre,  
mais je veux aussi m'impliquer dans mon milieu : c'est ça que j'ai d'ailleurs essayé avec Agrocité et  
que je veux continuer maintenant. À la CADEUL, c'est une instance qui te permet d'avoir un impact  
230 positif pour les gens qui vont à l'Université Laval. Je veux vous donner un coup de pouce pour vous  
aider à remplir cette mission et je veux vous donner le meilleur de mes connaissances et  
apprendre de tous vous dans cette aventure.

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

235 Je vais poser cette question à tout le monde ce soir. Qui crois-tu représenté au CA? Comme tu  
peux le voir, il y a le Caucus et le CA. Ces deux instances sont assez différentes. Vois-tu cette  
différence?

Alexandre Chamberland

240 Ici, je représenterai mes valeurs et moi, au Caucus, c'est plus par rapport à mon association, je défendrai au Caucus les positions votés aux CA de ma faculté.

Philip Beaulieu St-Laurent

Quelles sont les filiales de la CADEUL?

245

Alexandre Chamberland

Il y en a plusieurs. Il y a le Pub universitaire, le Dépanneur Alphonse, le Café l'Équilibre, l'agenda, le marché du livre usager, etc.

250 Jean-Philippe Collins Houde

As-tu de l'expérience côté financier ?

Alexandre Chamberland

255 Oui, j'ai été coordonnateur d'un camp de jour pendant 2 ans. J'avais à ma charge 40 employés. Je gérais un budget de 100 000 \$. C'est mon expérience plus professionnelle. Sinon, en Agrocité, c'était un projet entrepreneurial : on était partie de 0 (on a dû faire les plans financiers, les plans du projet, etc.) et on l'a construit au fur et à mesure. C'est plus de l'expérience terrain.

*Alexandre Chamberland sort*

260 *Lény Painchaud rentre*

Lény Painchaud

265 Moi, c'est Lény Painchaud, je suis en Études internationales et langues modernes pour la première année J'étais en science biomédicale l'an passé. J'ai fait mon Cégep à Alma et j'étais sur le CA du Cégep où j'étais aussi coordonnateur de mon association. En biomédicale, j'étais délégué partenarial de mon ancienne association (je devais trouver des commandites à mon ancienne petite association). Je suis sur la commission des affaires étudiantes et je suis aussi sur le comité de l'implication de la politique environnementale de la CADEUL (vient du Caucus). Je me disais pourquoi pas, ça ferait un bon tour de mon implication si je venais sur le CA. Je veux comprendre la dynamique du CA. Je suis quand même à l'aise avec l'organisation et les filiales de la CADEUL. Ça m'intéresse d'être au courant des choses de l'intérieur.

Jean-Philippe Collins Houde

275 Tu disais que tu faisais partie d'un CA de ton ancien Cégep, tu devais faire des rapports financiers? As-tu d'autres expériences financières?

Lény Painchaud

280 Oui et bien j'ai aussi été exécutant testamentaire et j'ai négocié l'hypothèque de mon père C'est vrai, c'est un peu des faits vécus, on était un peu dans la merde. On avait passé au feu, il devait travailler et c'est moi qui m'en suis chargé.

Samuel Dutil

Oui, à la suite de ces expériences, as-tu des aptitudes qui t'apporteront pour le CA?

285 Lény Painchaud

Si je suis sur le CA, l'important c'est de prendre le temps de poser des questions pertinentes. Je vais miser sur la pertinence avec mon expérience. Je vais plus écouter et non en mettre à la beurrée. Ce serait une de mes qualités prendre du recul et poser des questions pertinentes quand il le faut.

290

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

Je pose cette question à tout le monde. Qui vas-tu représenter au CA ?

Lény Painchaud

295 Au CA, on est là à titre de membre de la CADEUL et à titre individuel. Je représenterai mes valeurs individuelles selon ce que j'ai vécu à l'Université Laval. Je n'ajouterais rien, je suis étudiant, je suis affilié à la CADEUL et j'ai vécu vos services.

Marius Legendre

300 Que penses-tu de la CADEUL?

Lény Painchaud

305 Je pense qu'on a beaucoup de services à la CADEUL que ce soit le Dépanneur ou le Show de la Rentrée, j'apprécie bien les services, mais il faudrait être plus connu et miser sur le sentiment d'appartenance à la CADEUL. Il faudrait rapprocher les élèves de la CADEUL. Il ne faut pas qu'il y ait trop de méfiance. Ils devraient se sentir redevable et qu'ils ont de la facilité à la rejoindre : sentir que la CADEUL est proche d'eux et vice-versa, et qu'elle est transparente. Ils doivent sentir que leur cotisation va à la bonne place. Il faudrait travailler sur ce sentiment.

310 Julien Jolicoeur Dugré

Tu dis que tu aimes organiser des parties, serais-tu intéressé à être sur le comité du Show de la Rentrée?

Lény Painchaud

315 Oui je sais qu'il y a 2 postes de disponibles. En fait, je vais y réfléchir selon la demande de temps pour que mon rôle soit pertinent vu mon défaut de toujours étirer mon horaire. Je sais que la chaise est confortable, mais je le suis aussi.

*Lény Painchaud sort*

320

Lindsay Gueï

Je vous inviterais à voter pour la candidature de Maxime Lavoie. Je suis animatrice en résidence, il est toujours présent à chaque activité, il est très impliqué. Dans le comité leadership, c'est vraiment quelqu'un de serviable et fidèle.

325

Marie-Philippe Lévesque

Même chose. En résidence, c'est la personne partout tout le temps avec trop d'énergie qui va aider tout le monde. Il est très très structuré.

330 Laura Huet

Pour faire du pouce sur mes collègues, pour avoir fait du travail avec lui sur la Rentrée Ulaval, c'est quelqu'un de dynamique, quelqu'un de très intéressé sur le CA, il m'a même demandé d'être briefé pour le mettre au courant des dossiers un peu avant, de perfectionniste et d'organisé. Il est vraiment perfectionniste, il l'est plus que moi donc, il l'est vraiment beaucoup.

335

*Maxime Lavoie, Alexandre Chamberland et Lény Painchaud rentre.*

*Maxime Lavoie est élu à majorité*

*Alexandre Chamberland est élu à majorité*

340 *Lény Painchaud est élu à majorité*

Résolution CA-A15-10-18-09

*Il est proposé par Samuel Rouette-Fiset, avec l'appui de Marius Legendre:*

Que Maxime Lavoie, Alexandre Chamberland et Lény Painchaud soient élus



345 administrateurs de la CADEUL.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## 350 **5.2. Élections sur le comité organisateur du show de la rentrée d'hiver**

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

Donc, pour ce comité, c'est un comité qui a une personne de moins que l'automne. C'est moins gros que l'automne, un peu moins d'organisation logistique que l'automne : c'est traditionnellement  
355 une salle au lieu de 6-7, mais on doit penser aux implications quand même, car il faut songer à la thématique, aux invités, etc. C'est 3 postes au sein du comité. Je vous invite à poser votre candidature.

Marie-Philippe Lévesque

360 Pourquoi c'est écrit 4?

Secrétariat d'assemblée

Il faut noter que le comité du Show de la Rentrée d'automne est composé de 4 postes et monsieur Fournier, pendant qu'à l'hiver c'est 3 postes et monsieur Fournier. C'est ce qui a porté à confusion.

365

*Laura Huet se propose*

*Marius Legendre propose Rosalie Lacombe qui accepte*

*Audrey Bernard propose Samuel Dutil qui refuse*

*Vanessa Parent se propose*

370

Vanessa Parent

Quand commences-tu à organiser ça?

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

375 Demain matin, non c'est une blague, on va laisser le temps aux gens de faire leurs examens. Au retour de la semaine de mi-session. Plus vite possible pour que mes dossiers ne soient pas en retard. C'est 2-3 heures par semaine.

*Rosalie Lacombe et Vanessa Parent sortent*

380

Laura Huet

Bonjour, je m'appelle Laura, je suis administratrice à la CADEUL depuis deux mandats. J'ai été sur le comité organisateur des deux derniers Show de la Rentrée de l'automne, soit 2014 et 2015. À la première année, j'étais aide à la recherche des bénévoles et, cette année, j'ai été la directrice des  
385 bénévoles sur le tard. J'ai réussi à trouver des bénévoles, j'ai beaucoup aidé à l'organisation, notamment j'ai fait des documents. J'ai été à la table des marchandises dans le gros rush. J'ai été capable de m'adapter, vu je m'adapte rapidement étant donné que je suis organisée ++. J'ai fait économiser 20 dollars en retrouvant des CD qui avaient été volés. J'ai réglé ça comme une chef. Le Show de la Rentrée, c'est un événement cool autant pour les étudiants, la CADEUL que les  
390 artistes. C'est une vitrine culturelle importante pour nos artistes émergents. En tant qu'étudiante en éducation, j'accorde beaucoup d'importance à la culture qui, selon moi, est primordial. Côté plus organisation des dépenses. J'ai fait beaucoup d'organisation de comité comme pendant 2 ans. J'ai été la vice-présidente aux affaires socioculturelles de mon exécutif et présentement je suis la représentante à la logistique de la femUL (le mouvement féministe de l'Université Laval) pour  
395 laisser parler la féministe qui est en moi.

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

Considérant que le Show de la Rentrée d'hiver est un Show qui a beaucoup moins d'envergure que celui de l'automne et qui demande moins de logistique, comment penses-tu valoriser l'événement ?

400

Laura Huet

L'année passée, ce qui a manqué selon moi, ce qui a fait en sorte que je n'ai pas participé (vu j'avais aussi un bal masqué avec mon association la veille), c'est qu'il n'y avait pas assez de pubs, notamment pas assez sur les médias sociaux. Il faudrait peut-être mettre une tête d'affiche et la promouvoir.

405

*Laura Huet sort, Rosalie Lacombe entre*

Rosalie Lacombe

Je suis Rosalie Lacombe, je suis en 2<sup>e</sup> année en géographie. Niveau implication, c'est récent pour être honnête, ça commencé par le comité d'intégration des premières années et là je suis VP socioculturelle de mon BAC, je siège aussi au comité plein-air et je fais partie un peu du petit CAF la faculté de FFGG. Anthony m'en avait parlé un peu et ce comité m'intéresse beaucoup : ça serait un beau défi, une nouvelle opportunité pour acquérir de l'expérience que je pourrais réappliquer à des événements à petite échelle dans mon association de Géographie.

415

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

J'irais avec la même question que je pose à tout le monde. Considérant que le Show de la Rentrée d'hiver est un Show qui a beaucoup moins d'envergure que celui de l'automne et qui demande moins de logistique, comment penses-tu valoriser l'événement ?

420

Rosalie Lacombe

C'est une bonne question. En fait, je ne réinventerai pas la roue, mais je crois qu'il faut créer un important buzz autour de l'événement. Qu'il soit unique et authentique, sans penser que c'est une reproduction du Show d'automne. Il faut donner le goût d'y aller.

425

Samuel Dutil

Oui, étant donné que l'organisation est un travail d'équipe, aurais-tu des choses que tu penses amener à cette équipe?

430

Rosalie Lacombe

Je suis très dynamique. En équipe, je suis très imaginative, je crois que j'apporte de bonnes idées, je suis à l'écoute, je suis prête à entendre toutes les idées des gens. Ça prend beaucoup d'imagination vu il y a deux éditions du Show, et ce, pour que même ce show se démarque de la rentrée.

435

*Rosalie Lacombe sort et Vanessa Parent entre*

Vanessa Parent

Donc, oui, salut. Je vais y aller directement avec mon intérêt pour l'événement. J'ai étudié en musique pendant 5 ans à raison de 2 heures par jour. J'ai fait beaucoup de compétition, notamment secondaire en spectacle. J'ai été musicienne invitée. Pour avoir vécu cet événement de l'intérieur, je donnerais mon point de vue. Ça serait aussi un beau petit rappel de mes anciennes amours. Je connais beaucoup de monde autant des musiciens que dans la technique de scène.

445

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

J'irais avec la même question que je pose à tout le monde. Considérant que le Show de la Rentrée d'hiver est un Show qui a beaucoup moins d'envergure que celui de l'automne et qui demande moins de logistique, comment penses-tu valoriser l'événement ?

450

Vanessa Parent

Je n'ai pas cogité là-dessus, mais on verra en gang. On regardera la pub. Offrir une place, une nouveauté pour s'impliquer, s'essayer et ces personnes en parleront à leurs amis et ainsi de suite. Donc...

455

Audrey Bernard

Tu dis avoir déjà vécu ce genre d'événement de l'intérieur, mais as-tu déjà organisé un évènement ?

460 Vanessa Parent

Directement, je dirais non, mais comme je l'ai dit, vu je l'ai vécue, ça donne un autre point de vue aux organisateurs qui le voient que de l'extérieur.

*Vanessa Parent sort*

465

Samuel Dutil

Je crois qu'on a des candidatures assez exceptionnelles. Ce que j'ai noté pour madame Huet, le fait qu'elle se soit présentée comme directrice des bénévoles à l'automne, mais que sa candidature n'a pas été retenue, cependant elle quand même saisi l'opportunité de prendre le rôle à la dernière  
470 minute, ça démontre son intérêt pour le Show de la Rentrée. Pour Madame Parent, c'est intéressant d'avoir son point de vue en tant qu'artiste. Ces expériences différentes sont intéressantes. Justement, je crois que ça pourrait amener du bon et c'est quelque chose qu'on pourrait appliquer dans notre propre gestion pour avoir cette nouvelle perspective. Honnêtement, les trois me semblent pertinentes pour le Show de la Rentrée de l'hiver. Je n'ai aucune objection.

475

Marius Legendre

Je recommanderais la candidature de Rosalie Lacombe, mais si toutes les candidatures me semblent bonnes. Rosalie, c'est une fille qui fait partie d'un petit groupe en Géographie qu'ils ont complètement rebâti l'association de Géographie qui n'existait presque plus. Ils avaient un nom  
480 sans vraiment d'exécutif. Ils ont fait ça en quelques mois. Ils ont vraiment l'envie malgré le manque d'expérience. Ils ont du temps à donner et vraiment de beaux projets. C'est quelqu'un qui apporterait vraiment beaucoup pour le Show.

Mathilde Côté

485 Moi, je demanderais à Anthony, pour Laura, ça bien été pour le Show de la Rentrée de l'automne ?

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

Ça été complexe parce qu'à un certain moment, ça prenait quelqu'un à la direction, et ce, très rapidement pour coatcher les bénévoles. Samuel Dutil était en voyage, madame Lindsay  
490 indisponible à ce moment-là aussi, on avait besoin de quelqu'un à une semaine d'intervalle du Show on avait besoin vite de quelqu'un dû au fait surtout que SP nous avait volé 15 bénévoles. 15 ça ne se retrouvent pas en claquant des doigts. Donc, Laura a fait un super travail de recrutement des bénévoles pour s'occuper des groupes et justement, pour les gérer et tout pendant qu'on gérait autre chose.

495

*Les trois candidates entrent*

*Les trois candidates sont élues à l'unanimité*

Résolution CA-A15-10-18-10

500 *Il est proposé par Samuel Dutil, avec l'appui de Marius Legendre:*

Que Laura Huet, Rosalie Lacombe et Vanessa Parent soient élues sur le comité du show de la rentrée d'hiver.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

505

## 6. Suites données aux résolutions antérieures

### Présidence d'assemblée

510 Il reste encore un nouveau visage, j'imagine que vous êtes observateurs? Pouvez-vous vous nommer?

### Marie-Lou Landry

Oui, Marie-Lou Landry de L'ABEIL.

515

### Secrétariat d'assemblée

Oui, pour faire suite à la modification des règlements généraux par rapport aux dernières modifications concernant le processus électoral, ça devait être fait en AG, ça n'a pas pu avoir lieu faute de manque de quorum. Ce qui va se passer, à priori, on n'a pas besoin de faire ce changement avant le prochain collège électoral. Ce que j'avais mentionné, c'est que le principal problème était que quelqu'un pouvait arriver subitement et se présenter à un des postes vacants. Si on prend les RG comme ils sont écrits là et qu'on fait un collège électoral le vendredi, il est possible de fermer la mise en candidature le vendredi d'avant, ce qui réglerait potentiellement le problème et qui nous permettrait de régler ça complètement plus tard. On attendra en fait la

525 prochaine AG pour les adopter.

### Julien Jolicoeur Dugré

Si jamais on la fait un vendredi d'avance, est-ce que la mise en candidature sera devancée?

530 Secrétariat d'assemblée

Oui, elle correspond à la date de l'ouverture de la mise en candidature, elle ne sera pas raccourcie. Je vais vous faire un retour sur madame Antoine qui avait été élue au dernier CA. On s'est renseigné, selon l'interprétation qu'on fait de nos règlements généraux, elle est effectivement étudiante au premier cycle à l'Université Laval. Tout ce qui lui manquait pour être considéré

535 comme membre de la CADEUL, c'était de payer la cotisation. Chose qu'elle a faite avant le CA spécial. Donc, depuis ce CA, elle est administratrice de la CADEUL.

---

## 7.1. Rapports – Officières et officiers

540

### Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

Prenez votre plan directeur et posez des questions sur les dossiers que vous avez moins de nouvelles, on va vous répondre.

545 Randy Bonin (affaires internes)

Donc, oui, j'ai trois ajouts à faire dont 2 le 15 octobre où j'ai présidé l'AG des gradués d'Économique de Laval, j'ai été aussi écouté la ligue d'improvisation musicale. Je vous invite à y aller. Le 16 octobre, j'ai eu une rencontre avec l'association de physiothérapie.

550 Maxime Morin (finances et développement)

J'ai oublié d'inscrire le 13 octobre, j'ai bien eu une rencontre avec Thierry et le vice-rectorat de l'administration de l'université pour les assurances.

### Thierry Bouchard-Vincent (présidence)

555 Le 15 octobre, j'ai eu une rencontre avec Stéphane le président de l'AELIES concernant notre interprétation des assurances collectives et j'ai eu une entrevue ce matin, 17 octobre, avec Impact

Campus concernant les bureaux de vote et les bureaux de scrutins qui a eu lieu sur le campus les dernières années.

560 Rodolphe Giorgis (affaires externes)

Oui, de mon côté, le mercredi 7 octobre, je ne suis pas allé au match de hockey diffusé par les enseignants, j'avais à la base un CA sur l'écorésidence.

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

565 Il n'y a pas eu de tournées des bars interfacultaires le 15 octobre

Maude Cloutier (enseignement et recherche)

En fait, c'est deux retraits, le 9 octobre, la Bière et CRAIES a été malheureusement reportée et la rencontre avec madame Christine Coutu aussi.

570

Rébecca Bernier Twardy

Pourrait-on avoir des informations sur la vitrine culturelle ? C'est quoi le plan de match.

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

575 C'est un projet qu'on voulait mettre sur pied cette année en plusieurs volets pour valoriser la culture. On voulait que les artistes-étudiants et les artistes de la ville de Québec soient connus. En ce moment dans la rédaction, d'une part, sur le plan de l'exploitation, il faut trouver des partenaires, autant des partenariats ponctuels que des partenaires durables soient de la ville de Québec ou des fonds des différents paliers de gouvernement pour pas que ça devienne un gouffre financier de 60  
580 000\$ comme ça l'était il y a 10 ans. On s'arrangera pour que ça ne se reproduise pas. Les deux événements ponctuels qu'on voyait se feraient pendant l'hiver. Comme vous pouvez voir, j'ai déjà rencontré certains artistes de la Ville. On est par contre encore au début. Sinon, il y aussi un volet de plateforme de diffusion à travers les pavillons de l'université, ça c'est en lien avec un avis qui sera déposé à la Commission aux études le 2 décembre. On vous tiendra au courant.

585

Laura Huet

Que s'est-il passé au CRAIES-in ?

Rodolphe Giorgis (affaires externes)

590 La CRAIES, pour vous mettre en contexte, le 8 octobre il y a eu une action de visibilité pour la campagne de revendication des compensations financières des stages finaux en éducation où l'idée c'était de colorier dans les parkings de La CRAIES des messages revendicateurs, mais il s'est mis à pleuvoir. De plus, les gens se sont mis à écrire sur les murs du Casault, ce que le SSP n'a pas aimé. Le SSP a pris à ce moment-là les numéros des étudiants. Par contre, on a parlé ça  
595 avec le SSP pour pas que les conséquences soient trop désastreuses, leur jeu a été visible. Mais dans le fond, l'action de visibilité a fonctionné quand même parce que ça a paru sur CHYZ (sur leur site internet) quelques heures.

---

## 600 **7.2. Rapports – Comité exécutif**

Maude Cloutier (enseignement et recherche)

Oui, au dernier CA, on parlait du départ de notre recherchiste et qu'on allait en trouver un autre, quand on allait faire une offre d'emploi, des entrevues et une embauchée et ça été fait. On a une  
605 nouvelle recherchiste, elle va rentrer mercredi de cette semaine en fonction.

Samuel Rouette-Fiset

Est-ce qu'il y a eu beaucoup de candidats ?

610 Maude Cloutier (enseignement et recherche)

---

Je dirais une douzaine. Là-dessus, on en a appelé 4 en entrevue et on a choisi une candidate

Alexandre Chamberland

À quoi sert-elle cette recherchiste, c'est quoi son mandat ?

615

Maude Cloutier (enseignement et recherche)

Très bonne question. La CADEUL a un recherchiste à temps plein qui aide, de un, à compléter les recherches de notre plan directeur que ce soit par rapport à nos avis pédago ou plus politiques. Sinon, il sert de personne ressource quand on a des mandats de recherche plus ponctuelle quand exemple l'administration a besoin de plus d'informations sur un dossier x. Il fait une veille des enjeux dans l'actualité surtout en éducation et en politique.

620

Randy Bonin (affaires internes)

J'avais fait mention, au dernier CA, du camp de formation qui s'est bien déroulé le 3-4 octobre. On a eu moins de gens que originairement prévu, mais on a été 130 personnes des différentes associations : 25-26 associations inscrites. La fin de semaine s'est bien déroulée : les ateliers ont bien été. La majorité des étudiants étaient satisfaits de leur séjour avec nous. Comme mentionné au Caucus, je ferai un sondage constructif bientôt sur les différents ateliers. On va aller chercher des commentaires plus étoffés que le sondage de la fin du camp pour faire des suggestions pour l'année prochaine afin de l'améliorer.

630

---

### 7.3. Rapports – Groupes de travail et comités

635 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

Oui, pour ce qui est du comité de la question référendaire, on en parlera dans le cahier référendaire, on n'en parlera pas plus maintenant. Concernant le comité éthique des commandites, je vais vous faire un rapport ici et ensuite le rapport sera déposé à l'entrée. Donc, le comité a déterminé, dans un premier temps que Rock 100.9 n'était pas une radio d'opinion. Dans un deuxième temps, j'aimerais vous dire que la politique des commandites stipule qu'une commandite est valide si elle n'atteint pas à la dignité humaine, ne pas entacher l'image de la CADEUL, respecter la confédération à être indépendante en tout temps et éviter toutes mésententes avec les ententes en vigueur. À la suite de ça, le comité a déterminé qu'entre Rock 100.9 et la CADEUL, la commandite respectait ces critères. Par ailleurs, il a tenté de comprendre pourquoi ça avait amené une certaine réticence auprès des membres et certaines associations membres. Les deux choses qui en sont sorties, c'est que le propriétaire de cette radio était le même que Radio X. Rock 100.9 ne fait pas mention des propriétaires (c'est dur à voir). Son passé, elle a été appelée Radio X 2 (elle était radio poubelle avant). Là où le comité n'a pas jugé que c'était un problème vu qu'il ne parle jamais à Rock 100.9 que c'est le même propriétaire. Donc, sans recherche approfondie, c'est difficile de le savoir. Dans un deuxième temps, c'est à la suite de son passé, Rock 100.9 s'appelait Radio X2. C'était à ce moment-là considéré comme une radio poubelle, il se peut que ce soit l'image de son passé qui soit encore sur elle. Ce sont deux choses que le comité a jugé que ça n'empêchait pas ce partenariat, mais de faire attention. D'ailleurs, ça m'amène assez vite aux recommandations du comité, il ne voit pas d'inconvénient à garder et renouveler ce partenariat. Par ailleurs, si la CADEUL réussit à trouver un partenariat équivalent avec une radio moins controversée que Rock 100.9, le comité recommande de privilégier cette autre radio. Ce que ça veut dire, si on trouve une radio sans un tel passé, ce serait l'idéal d'aller vers cet autre partenaire, mais pour l'instant, on le garde. Il y avait trois radios que le comité ne voudrait pas voir la CADEUL s'affilier : Choix 90,1 qui est Radio X, FM 93 et Énergie 93.9 qui sont d'ailleurs les trois radios qui se trouvent dans ce que le Caucus voulait qu'on signe il y a un mois.

645

650

655

660

Alexandre Chamberland

C'est quoi le but de ce partenariat avec Rock 100.2 ?

665 Anthony Fournier (affaire socioculturelles)

C'est une entente de visibilité pour le Show de la Rentrée qu'on avait avec eux qui a amené une controverse au Caucus en septembre.

Julien Jolicoeur Dugré

670 Ça ne serait qu'une question pour qu'on en discute en CA. Vous ne trouvez pas qu'il y a un problème d'avoir de la visibilité dans une radio affiliée avec Choix Radio X ? Ça va faire encore de la bise-bille et de l'argent de plus pour ce propriétaire. Vous ne voyez pas des conséquences d'encourager ce type de radio ? J'ai trois questions. Premièrement c'est ça, le même propriétaire, les échanges entre les animateurs des deux radios (comme Denis Gravel qui est aux deux). Ces  
675 propos se retrouvent un peu dans les deux. Le comité n'a peut-être pas tout su de son passé. C'est moins extrême qu'à Choix, mais quand même, on retrouve ce genre de propos quand même. Je ne sais pas si vous l'avez remarqué, mais moi oui et je ne sais pas ce qu'il trouve ça digne les « concours de tirent de nain. »

680 Mathilde Côté

Premièrement, je suis sur le comité et on a eu ces discussions, ça pris du temps se rendre là. On s'est vraiment fié à la politique et elle parle du moment où on passe la publicité. On parle du temps de la commandite, leur logo n'était pas sexiste. Après, on s'est dit jusqu'où il fallait aller avec les affiliations dans le sens, OK c'est le même propriétaire, mais il ne s'affiche pas et tout et tout. Pour  
685 ce que tu as dit du concours de nains dont je n'étais pas trop au courant, c'était du temps que ça s'appelait Radio X, depuis ils ont changé de nom et d'orientation : peut-être c'était dans l'ancienne radio.

Samuel Rouette-Fiset

690 Je ne connais pas vraiment la Radio 100.9 actuellement, je ne peux me positionner si elle est meilleure qu'avant, mais ce qu'on ne veut pas promouvoir c'est la radio poubelle, mais juste la radio c'est OK. Je comprends la préoccupation, mais je ne pense pas qu'en s'associant avec eux, qu'on envoie le message qu'on aime les radios poubelles, mais plutôt qu'on veut être sur des radios qui ont de l'allure.

695

Lény Painchaud

Y a-t-il une grande probabilité qu'on change dans le futur ? Je parle au comité. Selon votre feeling. Est-ce ça se trouve un partenariat équivalent ou on risque d'être longtemps avec 100.9 ?

700 Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

Oui, probablement d'une radio à une autre, il y a des barèmes de partenariat différents. On a déjà eu un bon partenariat avec CHYZ, sinon, les autres radios commerciales demandaient beaucoup plus de milliers de dollars. Sinon, c'était quelque chose qui allait un peu plus de soi, à cause de la teneur de la musique. Dans cette période, plusieurs artistes du Show avaient passé à cette radio,  
705 passaient des entrevues dans les studios, parlait du Show, en plus des spots publicitaires. Plusieurs de ces artistes étaient dans le top 20 de Rock 100.9. Pour la teneur musicale, ça faisait son sens, sinon, le prix des autres radios commerciales, la différence n'a aucun sens.

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

710 Oui, je voulais approfondir de quoi sur la politique, elle s'intéresse aux messages véhiculés pendant l'activité de commandite. Ça ne prévoit pas une analyse de ce qui a été fait par affiliation. On va avoir bientôt une discussion sur les médias de Québec en Caucus. À terme, le Caucus pourrait prendre une décision qui ressemblerait plus non à un boycott, mais qui se rapprocherait plus de ça. En ce moment, la politique traite de cas précis, comme une affiche ou un message  
715 diffusé et ainsi de suite.

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

---

Oui, il est aussi important de noter que dans mes recherches, il n'y a eu aucun propos qui ont été tenus qui pourraient atteindre de la dignité humaine selon la connaissance d'internet pendant plus  
720 d'un an (depuis la réorientation), ce qui a été transmis au comité. Les animateurs qui a dessus, c'est une chose, mais Rock 100.9 diffuse surtout de la musique et fait certaines pubs entre, etc. Il diffuse parfois certaines informations concernant les dates de shows. Je me suis amusé à écouter Rock 100.9 pendant plusieurs heures et c'est juste ça.

725 Mathilde Côté

Nous aussi on a cherché sur internet et cette radio avait la description de cette radio était : radio musicale. Les animateurs peuvent en échapper une, une fois de temps en temps, mais ce n'est pas souvent.

730 Alexandre Chamberland

Juste pour appuyer le point, j'écoute 100.9 en voiture (la seule) et ça rejoint bien le style des étudiants. C'est une bonne musique qui y joue.

Maxime Morin (développement et finances)

735 Oui, donc deux petits éléments à rapporter. Dans le premier, dans le petit document donné au début prenez le rapport des subventions. Concrètement, c'est le document qui vous a été passé sur la liste des différents projets qui ont été traités pour les subventions. Il y a d'inscrit s'ils ont été acceptés, refusés ou en manque d'informations. Je ne passerais pas à travers du document, mais  
740 l'idée c'était de vous présenter ceux qui ont été acceptés. Ils répondaient à la politique de subventions de la de subventions et commandites de la CADEUL. Concrètement, les clauses d'exclusion les plus fréquentes : l'activité manquait de lien avec l'université ou avec les élèves du premier cycle, ou il y avait un manque de documentations. Ce sont les principales clauses d'exclusions fournies dans la politique de subventions et commandites de la CADEUL en annexe avec le formulaire de demande de subventions.

745

Philip Beaulieu St-Laurent

J'aimerais avoir des précisions sur la demande 5, 11 et 16 ?

Maxime Morin (développement et finances)

750 Si vous avez des questions sur un ou l'autre des projets, on a encore toutes les demandes à mon bureau. Je n'ai pas les réponses de chaque projet en ce moment.

Lévy Painchaud

Je me demandais ceux en attente d'infos, ont-ils une date maximale ?

755

Maxime Morin (développement et finances)

Excellente question. Ce que la politique de subventions mentionne, l'information ne peut pas être déposée une fois l'événement a eu lieu. Généralement, s'il y a une demande de subventions incomplète, il y a une demande d'informations supplémentaires au groupe qui fait l'activité. Puis,  
760 selon les délais, si le comité reçoit le document avant la tenue de l'événement, à ce moment une décision est prise pour la donner ou non. C'est arrivé que les informations supplémentaires soient arrivées après. Selon le cas, une demande de bilan au niveau de l'activité peut être faite et la donner quand même selon le résultat.

765 Randy Bonin (affaires internes)

Tu me diras si je me trompe Max, mais le 16, c'est le bureau d'informations juridiques de l'Université Laval qui offre de l'information juridique pour les étudiants. Le 11, c'est science infirmière, qui en début d'année fait une remise de leur costume lors d'une soirée de leur association étudiante. Alors, voilà une description vraiment rapide.

770

Philip Beaulieu St-Laurent

---



Il se réunit à tous les mois le comité ?

Maxime Morin (développement et finances)

775 Le plus possible.

Maxime Morin (développement et finances)

Oui, j'amènerais avoir votre attention sur un autre document que vous avez eu à l'entrée, celui sur les planifications des filiales. On va commencer avec le Pub universitaire. Je ne ferai pas une description exhaustive de chaque filiale. Si quelqu'un veut discuter d'un sujet précis, je vous invite à le faire, mais la raison de ce document c'est pour que vous voyez ce qu'il y a pendant les AG des filiales. Donc pour cette année, la majorité des filiales, sauf Saveurs Campus, pour la deuxième année il y a une planification de ce type qui a été faite. C'est une réflexion qui met en valeur chaque administrateur et Thomas notre directeur des filiales et les différents gérants des filiales. Il y a eu un brainstorm sur ce qu'on veut mettre de l'avant et valoriser. Ça nous permet, comme pour le plan directeur, d'avoir un suivi à chaque rencontre comme une feuille de route pour le directeur des filiales et un rappel aux différents administrateurs des filiales à chaque rencontre. Ce n'est pas quelque chose de fixe, mais c'est présenté de manière assez large, donc quand vous voyez « développement de produit » ou « contribution avec les unités de l'université » ça se veut large pour ne pas se limiter et pour pouvoir laisser cours à la créativité. On voulait vous le présenter idéalement aujourd'hui avec les animateurs des filiales pour que l'ensemble du CA ait une idée de ce qui se passe dans les filiales. Aujourd'hui, il y a les trois premières, soit le Pub universitaire, le Dépanneur Alphonse et le Café l'Équilibre qui ont été adoptés par les différents CA. Saveurs Campus est inscrit comme projet à cause de la perte de quorum de l'AG, il n'a pas pu être adopté, mais je voulais vous le présenter quand même pour vous donner un portrait d'ensemble. Un autre élément, généralement, avec le changement des effectifs rapidement des différents CA, c'est possible d'avoir un archivage des derniers CA pour pas qu'on ait les mêmes débats pendant les 3 ans.

800 Julien Jolicoeur Dugré

Par rapport au Café l'Équilibre, où ça en ait pour les produits ?

Maxime Morin (développement et finances)

Dans le document que vous avez là, c'est la réorganisation de ce qui avait été adopté le 22. Ça été en cours, il y a des modifications déjà faites. On a toujours le problème de l'achalandage dans les différents services. Les dossiers qu'il y aura, le renouvellement du bail à l'Exo Café au Vieux.

Julien Jolicoeur Dugré

Qu'est-ce qui a été fait pour le manque d'achalandage du Café l'Équilibre, on avait parlé d'un réaménagement ? J'aimerais avoir des détails là-dessus.

Maxime Morin (développement et finances)

Donc dans le document que vous avez là, vous avez la réorganisation qui avait été fait au niveau du Café l'Équilibre, vous avez l'ensemble de ce qui avait été présenté et adopté en AG le 22 février. Donc, seulement vous mentionner que ça été en cours. Il y a eu des modifications bien entendues et des résultats dans le sens des prévisions du document. Il y a toujours le problème d'achalandage dans les différents points de service. Mais disons que la réorganisation a fait en sorte que ça pas mal réglé le problème pour cette année. Le plus gros du dossier qu'aura l'AG est le renouvellement du bail de l'Exo café, le point de service en basse ville. C'est ce qui est prévue de parler au prochain CA.

Julien Jolicoeur Dugré

Mais qu'est-ce qui a été fait pour augmenter l'achalandage ?

825 Maxime Morin

---

Bonne question, ça fait encore partie de la planification annuelle. Il y avait les différents partenariats avec les ligues sportives au PEPS avec le Rouge et Or. Vous avez les deux propositions dans le document. Il y a aussi les différents partenariats des événements au stade Telus. Donc, il y a les différents calendriers détaillés qui ont été faits avec les différences services sportifs. Pour les différents effectifs, s'il y a de l'achalandage pendant le Rouge et Or ou différents tournois de soccer ou de volley-ball, ça attirera des gens. Sinon, il y a les différentes publicités qui ont été faites dans les pavillons et il y aura une tournée des différentes associations pour l'emplacement du Café l'Équilibre. Sinon, il y a différents affichages un peu partout sur le campus pour inviter les gens à venir au Café l'Équilibre.

835 Maxime Lavoie  
Par rapport à publicité du Café l'Équilibre, y a-t-il de la pub sur les réseaux sociaux ou seulement de la publicité parmi les associations et l'affichage ? Moi, je n'ai vu aucune pub sur les réseaux.

840 Maxime Morin (développement et finances)  
Habituellement, c'était à la responsabilité conjointe de Randy et moi, mais au niveau du contenu des derniers mois, ça été tranquille, mais ce n'est pas quelque chose d'exclut. Ça sera fait bientôt.

Rebecca Bernier-Twardy  
845 J'ai remarqué que les créances n'étaient pas hautes. Pouvez-vous nous parler de nos créanciers

Maxime Morin (développement et finances)  
En fait, sans rentrer dans les détails, au niveau du café, les créanciers ramassaient de l'argent pour l'achat de différents matériels et l'aide opération. Ça va se régler par les résultats.

850 Julien Jolicoeur Dugré  
Sur le Pub, pour son orientation, c'est marqué que le Pub voulait redevenir un Pub et non un club depuis 2006. Je veux des détails sur les actions concrètes.

855 Maxime Morin (développement et finances)  
C'est là depuis 2010 avec les rénovations. Oui, il y a plusieurs actions qui ont été réalisées. Le tournant du pub a été fait environ depuis 2010, notamment avec les rénovations qui avaient eu lieu à ce moment-là. Concrètement, vous avez la planification par jour qui a été proposée par le CA. Donc, l'idée c'était de permettre à la diversité de clientèle sur le campus du lundi au samedi d'avoir accès aux différentes soirées du pub. Cette liste des différentes soirées montre ce qui est en vigueur au pub avec des thèmes pour toucher différentes personnes. C'était ce qui était là-dessus. Sinon, l'aspect musical, le jeudi est intéressant pour les gens plus club. Par contre, si vous fréquentez le Pub les autres soirs de semaine ou le samedi, vous verrez que c'est varié dans la musique, même la participation des gens font en 5 à 7 ce font surtout le vendredi. Ce sont des exemples qui reprennent cette planification.

Julien Jolicoeur Dugré  
Oui, la prochaine intervention est une discussion que j'aimerais avoir avec le CA concernant la campagne antipub-universitaire. Comment on pourrait ramener le monde ? J'y suis allé après le caucus avec Samuel, André-Philippe et une fille de Théâtre et j'ai dû quasiment leur tordre un bras. Comment on peut les ramener, avoir une discussion avec eux ?

Samuel Rouette-Fiset  
On avait quand même parlé de ça à l'AG du Pub. C'est quelque chose qui nous préoccupait quand même. Cette année, il a été planifié de faire un bilan social pour montrer que ce n'est pas que le jeudi et juste une promotion de la culture du viol. On parlait d'organisation d'une soirée dont l'argent irait à tant de % à une œuvre caractère d'une œuvre caritative. Ça été proposé dans le plan directeur. Si vous avez des propositions, allez-y!

880 Marie-Philippe Lévesque

Les filles de théâtre qui ne voulaient pas y aller, c'était quoi leurs motivations ? Je ne connais pas tant le mouvement du « boycott pub-universitaire. »

Julien Jolicoeur Dugré

885 C'est sûr que vu je ne fais pas partie de ce groupe, je ne sais pas, il faudrait leur parler si on trouve un moyen de le faire. Mais si je peux m'avancer sur ce qu'ils m'ont dit, elles ont comparé avec le Fou Allié qui, selon elles, est plus convivial. C'est trop une musique de Club au Pub : ça ne rejoint pas tout le monde, ça fait plus culture du viol, les filles qui se frottent sur les gars. C'est leur principale motivation, c'est le fait que c'est trop Club. Faudrait leur demander, c'est ce que je  
890 déplore c'est qu'on ne parle pas à ces gens.

Marius Legendre

J'avais entendu la même chose de ce mouvement-là, mais à ma connaissance c'est que le jeudi soir l'ambiance Club. On est au premier cycle, 30 000 étudiants et dans ce 33 000, il y a une bonne  
895 tranche adapte de ce genre de soirée. Je pense qu'il faut faire plaisir à tout le monde et le fait qu'on ait ça un soir par semaine, c'est un bon compromis. J'ai du mal à comprendre. Il faut faire plaisir à tout le monde et on est 33 000 donc une soirée est un bon compromis.

Audrey Bernard

900 C'est ce que j'allais dire. Ils doivent avoir un sentiment d'appartenance envers le pub, ils doivent donc avoir une soirée qui leur plaise. On a 6 soirées pour chercher des gens différents. On dit que c'est des cégepiens qui viennent le jeudi soir, mais rappelez-vous que les premières années étaient cégepiens juste avant, ça me surprendrait qu'au bout de 4 mois, les gens soient plus intéressés à cluber.

905

Marie-Philippe Lévesque

Dans la même lignée, c'est vrai que l'ambiance club est la le jeudi, la Pub est déjà pas mal faite, mais il faudrait mettre l'emphase sur les autres soirées qui sont vraiment originales et différentes unes de l'autres. Donc, continuer à miser là-dessus, je suis sûre que le CA du Pub travaille fort là-  
910 dessus. Pis, j'imagine pourquoi le boycott, ce qui me fait dire, « Ho non ça me tente pas », ce qui me gosse c'est les gens qui ne font pas partie de l'université. Même si tu as 25 ans et que tu n'es pas de l'université, déjà j'ai de la misère. Comme on avait eu au début de l'année passée, il faut prioriser les gens avec leur carte étudiante. Ça aiderait d'enrayer les « indésirables », désolée du terme, mais il y a le mot Pub et universitaire, faudrait ramener ça à l'université. Je voudrais que ça  
915 soit pour les étudiants de l'Université Laval, peu importe ton âge. C'est quelque chose à encourager.

Vanessa Parent

Pour faire du pouce à madame Lévesques, quand on pense au Pub, on ne pense qu'au jeudi. Il  
920 faudrait montrer les autres options.

Maude Cloutier (enseignement et recherche)

Je reprends les mots de Julien, j'inviterais tout le monde à vous opposer quand les gens disent que les filles aiment les gens qui se frottent au Pub, j'ai un profond malaise avec ça. Il faut passer le  
925 mot que nos membres ne sont pas des gens qui aiment se froter, mais qui aiment un style de soirée pour danser avec leurs amies.

Lény Painchaud

Je voudrais juste dire, s'il y a un mouvement boycott du Pub, ils ont senti qu'il n'y avait pas un  
930 sentiment d'appartenance, qu'il y avait une mauvaise écoute. Ça serait bien de faire des ponts pour voir ce qu'on peut faire concrètement. Comme disait madame Lévesques, il faut faire plus de Pubs pour les autres thématiques. Il n'y a pas d'ennemis, il faut faire des ponts avec ce groupe-là qui ne se sent pas représenté par le Pub universitaire.

---

935 Jean-Philippe Collins-Houde

J'aime l'idée de la pub des autres soirées. Je serais d'accord aussi d'aller leur parler pour savoir le problème. Je ne crois pas qu'ils soient contre les clubs, ils seraient contre tous les clubs de la Ville sinon, on présume. Il faut leur parler, échanger des trucs. Discutons avec eux. C'est dur d'être contre des bistros ou des restaurants.

940

Maxime Morin (au développement et finances)

Ça me fait drôle, ce sont les mêmes termes que pendant le brainstorm. Ce qui avait été retenu, c'est de faire valoir cette variété qui est récente, la séparation journée par journée, ça ne fait pas 5 ans encore. C'est dans la planification les différents moyens de publiciser pour avoir la participation étudiante et le sentiment d'appartenance. Ça fait partie de la planification. Pour les différentes soirées du lundi au samedi, il y a une bonne participation. Le jeudi soir, le compte qu'on a fait au début de la session, on a fait des décomptes. 45 % avaient des cartes étudiantes, et ce, parce qu'on a maintenant deux lignes : une ligne prioritaire pour les étudiants, ça été apprécié sur les réseaux sociaux. Contrairement à l'image négative du jeudi soir véhiculée, il y a des étudiants. Si vous avez des idées, parlez-nous-en. Pas obligé de faire des propositions, vous pouvez seulement venir me parler.

Mathilde Côté

Dans mon association, quand les gens ont des opinions divergentes, on fait un google sondage, ça donne un sentiment d'écoute : ça les calme. S'il y a un boycott Pub universitaire, ça donnerait une impression d'écoute.

Julien Jolicoeur Dugré

Je suis content de voir que tout le monde se soit exprimé. La dernière fois qu'on est allé, la musique était vraiment forte, ça serait le fun permettre la discussion. J'encourage encore à aller voir les mécontents et leur parler. L'idée de Mathilde du sondage était d'ailleurs très bonne : les écouter serait la clé. Moi, honnêtement, je n'ai rien contre le Pub, mais quand j'en entends parler, ce ne sont seulement des soirées dansantes. Il faudrait faire la promotion des autres.

965 Marie Antoine

Pour rebondir un peu sur ce qu'a dit Julien, est-ce que les personnes qui font partie de ce groupe boycott Pub universitaire tiennent pas pour acquis l'ambiance pu à cause de la musique forte et des gens sur la piste de danse ? Moi, je ne sais pas comment ça se passe tous les soirs, mais les samedis uni, j'aime ça y aller, ça favorise les rencontres des différentes facultés. Mais c'est vrai que la musique monte rapidement et rapidement les tables sont écartées pour danser. Moi, ça ne me dérange pas vu qu'on a une heure pour discuter et une heure pour faire la fête. Ça ne serait pas ça qui les dérange ? Il faudrait peut-être garder plus le côté rencontre et discussion ? Il faudrait demander l'avis du groupe en question.

975 Samuel Rouette-Fiset

Tout ce que vous avez dit, c'est cool, ça se retrouve dans le plan d'action annuel de la CADEUL justement. On va faire la promotion que ce n'est pas que les jeudis le Pub, mais les autres soirées. Même ceux qui boycott pas, mes colloques par exemple me disent : « Ouin, c'est les jeudis le Pub. ». C'est une vision commune qu'on va essayer de changer. Je suis vraiment d'accord de parler à ces gens qui revendiquent.

985 Marius Legendre

J'avais une question sur le groupe, est-ce que c'est quelque chose de formé ? On ne pourrait pas inviter ces gens à venir nous en parler ?

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

---

Il y a plusieurs actions faites pour changer autant la clientèle que les événements faits comme Bière et politique qui est dans le plan d'action ou les soirées sur les forums jeunes. Il y a plusieurs actions pour amener des gens ailleurs que les jeudis. Je vais au Pub à peu près à tous les jours et des fois deux fois par jour, mais pas le jeudi soir passé 22 heures, car ce n'est pas le genre de soirées qui m'intéresse. Il y a quand même 80 autres heures dans la semaine qui m'intéresse. Il faut montrer aussi que le Pub, il y a le mardi microbrasserie, les vendredis taverne au Pub : ça vraiment été aimé avec des 5 à 7 où on invite des chansonniers super talentueux qui venaient présenter leur musique. Ça appartient à tout le monde de montrer à ces gens-là que le Pub n'est pas qu'un high club.

Rodolphe Giorgis (affaires externes)

Juste pour revenir sur ce qu'Anthony a dit, il va y avoir aussi la soirée électorale demain soir.

1000 Samuel Rouette-Fiset

Avec tout ce qu'on vient d'entendre, on voit que ce n'est pas un problème de diversité d'événements qu'il y a au Pub, mais de communications publiques. Il faut prendre ce que déjà on a et qu'on est très fier et le mettre de l'avant, les inciter à cette nouvelle formule. On n'a pas à se questionner sur ce qu'est le Pub, on a déjà tout en place, il ne faut que le communiquer. C'est juste ça. Whyski point.

Julien Jolicoeur Dugré

Je suis d'accord avec le whyski. Donc, pour revenir sur ce que Marius a dit : on pourrait parler aux extrémistes. Je pourrais le demander à quelqu'un de ce groupe de venir s'exprimer. Ce n'est pas un groupe organisé, mais à la limite je pourrais demander à quelqu'un qui like souvent ce genre de page de venir et venir s'exprimer. Si on l'accueille bien et qu'on ne lui fait pas trop des yeux méchants, ça devrait aller.

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

1015 Oui, concernant les gens de ce groupe, il y en a parmi eux qu'on leur a parlé souvent, c'est plus large que le Pub, faut être conscient de ça. Ça touche plus la confiance des administrateurs. Si vous allez voir sur la page, vous le verrez.

Julien Jolicoeur Dugré

1020 Si vous ne voulez plus en parler, on pourrait les inviter dans un cadre plus grand. Un dernier point, ça pourrait être bien de leur parler au Caucus, de les inviter à s'exprimer. On n'en a jamais parlé et ça serait peut-être bon de le faire.

---

## 1025 **8. Démissions et absences**

Secrétariat d'assemblée

Oui, les deux dernières séances comptaient dans les absences même s'ils étaient un peu spécial comme le CA spécial un midi et d'une AG qui a aussi eu lieu à midi. Ce qui a amené que plusieurs ont eu deux absences consécutives. Dans nos règlements généraux, il est stipulé que si on a 2 absences consécutives ou 4 au total, à priori on est démis de nos fonctions. Par contre, une fois ces limites atteintes, ils peuvent se justifier. Il y en a 3 de présents auxquelles vous pourrez décider si vous les réintégrez ou pas.

1035 Audrey Bernard  
Lindsay Gueï  
Guillaume Ruel

---

Jessica Ruel-Laliberté : Dans son cas, c'est sa quatrième absence consécutive, une au mois d'août de justifiée). Il y a eu 2 absences cet été (dont une qui ne comptait pas et deux autres de suite.  
1040 Donc, 3 absences réelles.

Audrey Bernard

Donc, pour ceux qui ne le savent pas, j'étudie en enseignement des mathématiques au secondaire et présentement je fais mon stage 4. Du début à la fin du CA spécial qui n'a duré que 8 minutes,  
1045 j'expliquais un diagramme de [nom] à un de mes élèves. Pendant l'AG, je surveillais des examens et j'avais une rencontre obligatoire avec mon superviseur de stage. J'étais à l'école.

Guillaume Ruel

Pour l'AG, je travaillais de midi à 9. Pour le CA spécial, ce fut un oubli de ma part. Pour ça, je n'ai  
1050 pas de justifications.

Alexandre Chamberland : Je ne te connais pas, mais es-tu toujours motivé ?

Guillaume Ruel : Oui, mais je suis fatigué.

Lindsay Gueï

1055 Le 24 septembre dernier, j'étais à la MEC et je tiens à préciser que la bousculade n'a pas été causée par l'indiscipline des Africains, mais pas un prince saoudien qui a fermé deux voies sur trois de circulation. Il n'a laissé qu'une voie pour des millions de personnes, raison pourquoi je n'étais pas là. J'ai dû rester en Côte d'Ivoire pour régler ces choses. Je m'excuse à l'avance, au prochain CA, je serai absente, j'aurai 4 examens.

1060

Secrétariat d'assemblée

Oui, par rapport à madame Bernard, elle m'a donné très clairement les raisons de ses absences pour la CA spécial et l'AG spécial. Ce sont ces premières absences. Dans le cas de monsieur Ruel, lui aussi ce sont ses premières. Finalement dans le cas de madame Gueï : elle m'a précisé à  
1065 l'avance et le décès d'un proche est quelque chose de compréhensible.

Philip Beaulieu St-Laurent

Pour ce qui est de madame Ruel Laliberté ?

1070 Secrétariat d'assemblée

Pour ce qui est de madame Ruel-Laliberté, elle s'est justifiée pour ses trois premières absences, mais pour les deux derniers, je n'ai pas eu de justifications.

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

1075 A-t-elle montré son désir de rester sur le CA?

Secrétariat d'assemblée

Non. Aucune communication.

1080 Alexandre Chamberland

Je ne la connais pas, quelqu'un pourrait m'en parler ?

Mathilde Côté

1085 Elle a été présidente de notre association. Ça été un peu houleux, mais quand elle s'implique, elle s'implique. Par rapport au CA, juin, août, septembre et les des spéciaux. Elle ne s'est pas beaucoup impliquée au CA, mais quand elle s'implique, elle s'implique.

Samuel Rouette-Fiset

1090 Je me disais que ça faisait un méchant bout qu'on ne l'avait pas vu. Je me demandais si elle existait encore.

Mathilde Côté

Elle est rendue aux affaires externes de son association et je sais que ça occupe beaucoup les gens.

1095

Marie-Philippe Lévesque

Si on ne fait rien, Jessica sera démise de ses fonctions ? Si elle manifeste de le désir de revenir, on fait quoi ? Ce n'est pas clair dans les RG.

1100 Secrétariat d'assemblée

Oui, si jamais il ne se passe rien, elle sera démise de ses fonctions, mais elle pourra se représenter au poste qui se sera libéré comme tout le monde.

Marie Fortin-Moreau

1105 Ce n'est pas clair, mais elle a été convoquée après l'AG ?

Secrétariat d'assemblée

1110 Non, je n'ai pas eu contact avec elle depuis. Cependant au dernier CA, avant le CA spécial, quand elle avait envoyé son excuse, je lui avais précisé que ce n'était plus une excuse justifiable vu ce n'était plus l'été. Je l'ai pris en note et je lui ai dit que je le dirais si jamais on me le demandait, mais elle était aussi consciente que si elle manquait le CA spécial, elle risquait d'être démise selon nos RG.

Marius Legendre

1115 Serait-il possible de lui envoyer un courriel de la situation pour lui demander de venir s'expliquer au prochain CA ?

Secrétariat d'assemblée

1120 Oui, il est évident que peu importe la décision qui sera prise, je vais lui envoyer un courriel explicatif de ce qui se passe.

Résolution CA-A15-10-18-11

*Il est proposé par Samuel Rouette-Fiset, avec l'appui de Samuel Dutil:*

Que tous les administrateurs concernés soient réintégrés sauf Jessica Ruel-Laliberté.

1125

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Samuel Rouette-Fiset

1130 Ça serait pertinent de laisser le poste vacant de la même faculté pour le CA. Si elle revient au prochain CA, elle montrera son désir ça sera parfait, sinon, ça laisserait des chances aux autres.

*Une pause de 15 minutes est prise.*

*Il est proposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Benoit Bérubé*

1135

*Qu'un huis-clos soit tenu à partir de maintenant.*

Julien Jolicoeur Dugré

Par rapport au huis clos, je proposerais de ne pas faire de huis clos pour montrer qu'on n'a rien à cacher à la CADEUL. Ça ne brimerait personne.

1140

Matilde Côté

Tu as dit le huis clos pour les finances ou au lieu des finances ?

Julien Jolicoeur Dugré

---

1145 Je dirais de le mettre seulement pour le point assurances collectives. Pour le point vice-présidence aux finances et pour état des résultats, je ne le mettrais pas.

Philip Beaulieu St-Laurent

1150 J'aimerais avoir l'opinion de Maxime concernant la sensibilité des informations divulguées dans les documents.

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

1155 Dans le fond, il y a le rapport du comité exécutif qui n'ont pas trop de lien avec Maxime et les finances, mais dans le rapport de la vice-présidence aux finances, ce qui est plus financier, c'est quand on fait on veut le rapport du camp de formation ou du prêt du mouvement étudiant, pareil pour les autres points qu'on a ajouté comme pour le prêt pour les autobus, pour les prestations et ainsi de suite.

Vanessa Parent

1160 On pourrait remettre cette discussion au prochain CA vu on en parlera à point 11 ?

Julien Jolicoeur Dugré

1165 Je sais qu'on va en parler tout à l'heure, mais ça serait seulement pour montrer notre bonne foi. On pourrait montrer ces chiffres pour montrer qu'on est sensible aux discussions en AG.

Samuel Rouette-Fiset

1170 Pendant l'AG, ce qui a ressorti c'est que les gens n'étaient pas trop au courant des montants, etc. Surtout par rapport aux finances de la PPME ou du camp de formation, justement. Je ne pense pas que ces informations soient trop sensibles à divulguer.

Quentin De Dorlodot

1175 Oui, il est tout à fait possible que pendant un huis clos de sortir une information de ce dernier pour la rendre publique. Il est même possible de sortir une information d'un huis clos précédent. Dans l'autre sens, ce n'est normalement pas possible. On la déjà fait déjà, mais on déroge dans ce temps-là à nos règlements. On ne peut plus revenir en arrière normalement.

Alexandre Chamberland

1180 Je ne suis pas encore très à l'aise avec les huis-clos, quelqu'un pourrait nous parler en ce qui a trait son utilité à la CADEUL ?

Thierry Bouchard-Vincent

1185 En général, il y a deux raisons d'en faire, ça peut être tenue par la loi sur la divulgation (par des contrats ou des conventions). Sinon, c'est pour protéger la CADEUL des acteurs publics comme le gouvernement ou l'université. Ce sont souvent nos moyens de pression contre ces acteurs et les moyens financiers sont souvent le principal moteur de pression. C'est aussi une raison stratégique en fin de compte.

Thomas Pouliot

1190 Surtout que dans le cas présent des états financiers, ils ne sont pas vérifiés. Si vous les rendez publics, c'est que vous prenez part de responsabilités que ces chiffres sont véridiques. Ils vont l'être seulement à l'AG. C'est un risque que vous prendriez.

Mathilde Côté

1195 La conséquence de ce genre de choix ?

Thomas Pouliot

Ça dépend. Dans le sens, d'une façon ou d'une autre, vous rendez publics des données chiffrées sans les vérifier. C'est la même chose à la bourse. Il y a des trimestres et une fois qu'ils sont



1200 vérifiés, tout ce qui est interprété est vérifié. Ça veut dire en clair que vous prenez tous les chiffres, les informations non vérifiées sous votre chef. Donc, tu prends la chance que tout ce que tu divulgues soit mal interprété.

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

1205 Pour compléter ma réponse au paravent, le point de vue des services sur la comparaison des cotisations est un marché en compétition sur le campus et dans la Ville, notamment pour les services traiteurs

Lény Painchaud

1210 Ouais, moi je trouve ça bien qu'on en jase là étant donné qu'il y a de l'information qui va circuler et surtout par rapport à la transparence de la CADEUL qui a beaucoup été discuté en AG. Je comprends les raisons par rapport aux contrats et les raisons stratégiques, bien que je crois ne devrait pas être la priorité sur les membres. Il faut les prioriser. On a rien à cacher, c'est sûr il y a des vérifications, mais vu les membres se posent des questions, ça serait le temps de les rassurer. À mon Cégep, au CA, il n'y avait pas de huis clos.

1215 Julien Jolicoeur Dugré  
Je comprends les huis pour ce qui a rapport aux contrats ou aux filiales. Par contre, pour le Mouvement étudiant, c'est l'argent des membres. Ils peuvent venir au bureau les voir, donc que ces chiffres soient publics ou non, ça ne change rien. Ça serait important qu'ils puissent le voir par eux-mêmes.

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

1225 Il y a une différence entre aller le voir au bureau de la vice-président aux finances et de l'avoir sur le site Internet de la CADEUL. Ici, la différence de le mettre sur le site c'est que des non-membres peuvent y avoir accès.

Mathilde Côté

1230 S'il est possible de sortir une information d'un huis clos, alors on pourrait voir au cas par cas pour quoi sortir ou non du huis clos ? Moi je ne prendrais pas de chance, je le garderais vu l'information eut trop circuler autrement. Y aller vraiment au cas par cas au cas où il y ait une information que l'on ne veut vraiment pas divulguer.

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

1235 Ça fait plusieurs fois j'entends ^ca par rapport aux membres méfiants du C, mais y a-t-il une réelle volonté de voir le budget surtout que J'aimerais savoir combien de gens viennent à ton bureau Maxime qui ne sont pas administrateurs ?

Marie-Philippe Lévesques

1240 Quand on parle de l'information sorti du huis clos, on parle de chaque administrateur chez lui ou on prend un consensus commun pour voir ce qu'on sort ?

Quentin De Dorlodot

1245 Pour que ce soit clair, sortir une information du huis clos est une décision du CA. Il faut une concertation du CA sous forme de proposition. Pour les nouveaux, seulement vous expliquer que toutes les discussions sous huis clos n'est pas noté au PV qui lui est public, sauf pour ce qui a trait aux résolutions formelles. Si nous prenons par exemple les résolutions sur le mouvement étudiant, ces propositions ont été consignées au procès-verbal.

Jean-Philippe Collins-Houde

1250 On parle de stratégique ou non et de ce qu'on doit faire attention. Mais, on pourrait voter un huis clos ou non pour chaque point u point finances au lieu d'y aller en entier tout de suite.

Alexandre Chamberland : En AG, est-ce que tout ce qui est financier est public ?

---

Maxime Morin

1255 Ces informations ne sont pas publiques, mais on peut encore les présenter individuellement.

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

1260 Ce qui est étrange, en AG, on a eu une discussion là-dessus et on a voté un huis clos sur le point financier quand même. Comem Quentin l'a bien expliqué, les informations sont quand même incomplètes. À la base, pour vous protéger vous pour que vous soyez à l'aise pour d'aller au fond de la question. Il peut arriver qu'un administrateur dise qu'il ne mettrait pas autant de moyens dans tel domaine parce qu'on comptait mettre des milliards dans telle action politique à côté, rappelez-vous en. Si l'autre action est plus stratégique, dans un huis clos, il faut que l'administrateur se sente à l'aise de le dire. Ce qui peut devenir problématique si on se demande toujours, puis-je  
1265 aborder cette question ou pas.

Maxime Lavoie

1270 Moi je suis d'accord avec monsieur Bourchard-Vincent et un peu pour revenir sur l'intervention de madame Bernard, on pourrait laisser le huis clos et faire au pire un point pour dire une suggestion de ce qui sort du huis clos ou pas. Ça éviterait d'être compliqué.

Jean-Philippe Collins-Houde

1275 Oui, dans le fond, un huis clos, c'est une proposition privilégiée ? On peut le demander n'importe quand à n'importe quel moment ? Donc, on pourrait demander un huis clos si c'est important.

Guy-Aume Descôteaux

Dans les faits, il y a une proposition d'enter en huis clos et d'en sortir.

Julien Jolicoeur Dugré

1280 En fait, ce que j'entends encore de la part de certaines personnes, c'est de la peur de parler. On peut chacun avoir notre opinion. Il faudrait faire du cas par cas ça devient compliqué. On pourrait le faire dans le point huis clos. Tout relève des membres, sauf les assurances collectives quant à moi. Le rapport de la vice présidence et les états financiers devraient être public.

1285 Samuel Rouette-Fiset

On parle beaucoup de sortir des informations au cas par cas. Le problème que ça ne règle pas, c'est justement le problème de méfiance et de « a-t-on sorti des choses stratégiquement ? » Rien n'est prouvé aux membres. C'est ça qui est tannant. J'abonderais dans le sens de monsieur Collins-Houde. On pourrait toujours traiter de la pertinence de chaque point pour voir si on le met  
1290 ou non en huis clos. Pour ce qui est des états financiers de la CADEUL, je suis d'accord de ne pas le mettre sur Internet. On pourrait faire même une résolution pour dire aux membres de nous consulter.

Rodolphe Giorgis (affaires internes)

1295 Ouais, je ne suis pas certain de comprendre l'enjeu. On dit que la CADEUL cache des choses aux membres, mais les peuvent aller voir le VP finances s'ils ont des questions, quel est le problème alors ?

Marius Legendre

1300 Les huis clos sont vraiment là pour protéger les membres de la CADEUL, comme le dirait le président, des associations extérieures qui voudraient la déstabiliser. D'ailleurs, si on veut les informations, on va au bureau de la CADEUL et on les a. Donc, aucun problème.

Vanessa Parent

1305 Moi, je reviendrais sur le point de toujours voter le huis clos à chaque point finance. Dans ce cadre-là, les gens seraient pourquoi on a un huis clos.

---

Mathilde Côté

1310 Les trois positions qu'on adopte de facto sont sous huis clos, on n'a juste pas les discussions avant ? Où commence et finit la partie huis clos ? Si par exemple on vote le huis clos et là je parle d'arguments que j'aimerais qui paraissent, est-ce que ça peut marcher comme ça ? Si on parle de l'AEQ soudainement et que j'ai des arguments pas du tout sensibles, peuvent-ils paraître ?

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

1315 Ce qu'il faut comprendre, le débat qu'on a un huis clos, ils n'ont jamais eu lieu, Cependant, s'il y a des arguments avant avec un ami qui tiennent toujours la route, il n'y a pas de raisons de les exprimer là. Ça fait partie de votre personne, mais si ce qui est dit par les autres personnes, appartient au CA.

1320 Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

Il y a une différence entre faut transparence et facilité d'avoir de l'information. La différence entre facilité et ne pas avoir accès. Le processus est de prendre rendez-vous avec Maxime Morin. De un, ces deux moyens-là sont plus faciles de l'envoyer aux autres à l'extérieur du huis clos. De deux, vis-à-vis les états financiers, il ne faudrait pas oublier une colonne qui est le budget de l'année et qui montre on est rendu à quel montant, etc. eux ainsi que les acteurs externes y auraient accès sans huis clos. Je vous encourage à voter le huis clos pour les états financiers, mais ce qu'il y est de toute la discussion, on peut y aller du cas par cas. L'enjeu ici n'est pas l'accès aux documents, mais l'effort qu'il faut mettre pour y accéder.

1330 Lény Painchaud

Moi, j'irais encore de voter par cas par cas. On aurait tout à gagner à changer cette tradition. Oui, on peut les voir au bureau, mais montrer que c'est facile, on montre qu'on est à l'écoute des membres. Une accès facile accès aux documents ; un accès facile aux membres. On montre nos documents facilement, on ne montre aucune stratégie. On montre que c'est facile d'avoir accès à tout. Les voter séparément si c'est possible aujourd'hui, why not.

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

1340 Quand on parle de rendre accessible mensuellement, il y a un danger d'interprétation, un membre peut interpréter chaque chiffre sans être remis en question pour n'importe quelle personne interne ou externe. Par exemple, le rapport du Show de la Rentrée. Ça peut avoir l'air désastreux vu l'argent des cotisations des partenariats n'est pas encore rentré. Quelqu'un pourrait dire, « Mais c'est la catastrophe, c'est un gouffre financier. Je vais aller sur les toits crier que ça ne devrait pas avoir lieu. » parce que les chiffres ne sont pas les finaux.

1345 Marie-Philippe Lévesques

J'appuie Anthony, j'ai quasiment passé une heure là-dessus avec Maxime pour comprendre comment ça marche. Ça peut être facile de dire que ce n'est pas correct sans comprendre vraiment. C'est vrai que c'est facile de dire : « On est dans le trou. » Il est facile de mal interpréter.

1350 Marius Legendre

Ouais, quant à moi, les huis clos sont plus là pour se protéger des autres associations. Récemment l'ASSÉ a été en retard sur les cotisations, on a entendu dire dans les médias, à cause d'interprétation de faux chiffres, qu'elle allait faire faillite. C'est un bon exemple de ce qui peut arriver sans huis clos.

1355

Lény Painchaud

Je reviendrais, les gens ne peuvent pas faire de la mauvaise interprétation, les gens sont dans le noir en ce moment (je parle des gens de mon association). Pour utiliser un grand mot, ils se sentent dans l'obscurantisme. Ils pourraient se forcer à aller au local, c'est vrai, mais ils se sentent devant le manque de facilité. De plus, il y a beaucoup d'observateurs ce soir et un huis clos les

exclus. Nous à notre Cégep, c'est quelque chose qu'on prenait en compte les observateurs. L'ASSÉ les associations sont finies par payer plus vite. Des fois, on expulse les gens dans les huis clos, etc.

1365 Mathilde Côté

Ce qui me choque, c'est que les gens ont des revendications pour les huis clos, mais personne ne va voir Max. C'est comme revendiquer sans demander. Il y a comme revendication sans régler le problème préalablement.

1370 Julien Jolicoeur Dugré

C'est du cas par cas le pourquoi les gens ne sont pas informés. Ils n'ont peut-être jamais eu l'information. Il faut se remettre dans la peau de tout le monde. L'ASSÉ, c'est une grosse association qui est à controverse, ils le font pas à huis clos qui n'ont pas peur d'être bâché. C'est un bon exemple de transparence.

1375

Samuel Dutil

Oui, en fait, ce qui est intéressant, c'est que ça revient un peu au même principe qu'on a eu avec le Pub universitaire. On est ici pour poser les bonnes questions et aller au fond des enjeux. Il faudrait faire un travail de communication pour leur dire que c'est disponible et tout au bureau de Maxime.

1380 Surtout que ça revient sur le point de monsieur Fournier avec les problèmes d'interprétation. C'est lui qui pourrait les aider à ne pas avoir de mauvaises interprétations et toujours dans le but que l'information ne sorte pas trop loin à l'externe. C'est encore ici un problème de perception : les gens ne sont pas au courant.

1385 Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

Concernant le cas par cas, il y a un travail pour faire l'ordre du jour. Ce qui est mis dans les finances, on fait déjà du cas par cas par rapport au huis clos. Si jamais vous, il y a un point qui n'aurait pas lieu, vous en ferez part, on conclura cette fois-là.

1390 Mathilde Côté

J'ai eu une idée, je ne sais pas combien les gens savent qu'on peut aller voir Maxime. Après aujourd'hui, on pourrait faire des postes ouvertes à ce propos. Si vous voulez voir le budget. Si 20-25 personnes viennent, on aura de nouveau cette discussion. On verra que ça valait la peine. On pourrait voir exemple en novembre.

1395

Jean-Philippe Collins-Houde

Là on parle de membres en présence de grosses colonnes de chiffres. On parle à des membres qui ne connaissent pas leur association, les AG. Sur les 33 000, il n'y a pas tant de gens qui connaissent monsieur Morin. Il y a des choses à faire de notre côté. J'approuve le dernier point. On pourrait commencer à faire point par point, on en parlera en détail en point 12 pour que les gens entament un dialogue et viennent nous voir. J'irais point par point.

Vanessa Parent

1405 J'ai eu le même genre d'illumination. Il pourrait y avoir une rencontre ouverte avec Max. je ne dis pas qu'il y aura du monde, mais on tendrait la main. Toujours dans le but d'aider les interprétations au lieu de colonnes de chiffres.

Samuel Rouette-Fiset

1410 Je trouve ça un peu tannant, on aurait presque dû mettre le point huis clos avant le point finances, mais les propositions sont intéressantes. Je pense ça serait le temps de passer aux résolutions.

Marius Legendre

Je ferais du pouce sur les dernières interventions, il pourrait y avoir des aberrations qui sortent si on ne vote pas de huis clos.

1415 Samuel Rouette-Fiset demande la question préalable.  
Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA-A15-10-18-12  
1420 Il est proposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Benoit Bérubé:  
Qu'un huis-clos soit tenu à partir de maintenant.  
Pour : 20  
Contre : 3  
Abstentions : 4  
1425 Adopté à majorité

---

### 9.1. Élections – Comité de la question référendaire

1430 Présidence d'assemblée  
On ferait toutes les élections et après on voterait pour les trois élections.

---

### 9.2. Élections – Comité sur les cotisations dédiées

1435 Maxime Morin (finances et développement)  
Oui, dans ce point-là, il est question de la création d'un comité sur la réflexion du développement du campus. C'était noté sur le plan d'action de créer ce comité pour voir comment les étudiants voudraient développer le campus. Notamment, en lien avec notre historique du développement du  
1440

---

### 9.3. Élections – Comité commandite et subvention

Maxime Morin (finances et développement)  
1445 Le comité de subventions est un comité où il y a 3 administrateurs avec le vice-président aux affaires internes et le vice-président aux finances et développement qui peuvent y siéger. Il crée

---

### 9.4. Comité d'enquête

1450 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)  
Le comité d'enquêtes, c'est le comité où toutes plaintes relatives à ce qui est grave sont gérées.

---

## 1455 10. Finances

Résolution CA-A15-10-18-13  
Il est proposé par Audrey Bernard, avec l'appui de Pierre-Olivier Clément :  
Qu'un huis clos sur les délibérations soit instauré à partir de 21h37.  
1460 Aucune demande de vote.  
La proposition est adoptée à l'unanimité.

---

### 10.1 Finances – Rapport de la vice-présidence aux finances

1465

*Discussions sous huis clos.*

---

## **10.2 Finances – États financiers vérifiés de 2014-2015**

1470

*Discussions sous huis clos.*

### Résolution CA-A15-10-18-14

*Il est proposé par Mathilde Côté, avec l'appui d'Audrey Bernard :*

1475

Que les états financiers vérifiés 2014-2015 soient adoptés.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

## **10.3 Finances – États des résultats d'août 2015**

*Discussions sous huis clos.*

### Résolution CA-A15-10-18-15

1485

*Il est proposé par Marius Legendre, avec l'appui d'Audrey Bernard:*

Que les états des résultats d'août 2015 soient adoptés.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

1490

## **10.4 Finances – Assurances collectives**

*Discussions sous huis clos.*

### Résolution CA-A15-10-18-16

1495

*Il est proposé par Randy Bonin, avec l'appui de Samuel Rouette-Fiset :*

Que le huis clos sur les délibérations soit levé à partir de ce point.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

---

1500

## **11. Avis référendaire**

### Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

1505

Oui, donc l'avis référendaire, le document est disponible à l'entrée, c'est vraiment important d'aller le chercher maintenant. Ce qu'on va faire, il y a beaucoup de choses là-dedans assez importantes qui découlent de la politique référendaire. On va y aller point par point au fur et à mesure. Après chaque point, je demanderai s'il y a des questions. À la fin, on adoptera le cahier dans son ensemble. Il y a 2 élections qu'on doit faire après.

1510

Le premier point, on parle de l'application de la politique référendaire. Il faut savoir que ce cahier complète la politique référendaire qui a été révisé cet été au CA du 23 août 2015 à la suite du dernier référendum qui amènera la première proposition :

1515 « Que la politique référendaire soit adoptée telle quelle pour le référendum de 2015. »

---

Par la suite, présentation du comité de la question référendaire. Je ne m'éterniserai pas longtemps là-dessus vu le résultat est à la fin du cahier. Rapidement, c'était le vice-président aux affaires institutionnelles, c'est-à-dire moi, la présidence, c'est-à-dire Thierry Bouchard-Vincent et 4 administrateurs, c'est-à-dire Marie Fortin-Morand, Jean-Philippe Collins-Houde et Julien Jolicoeur Dugré et Samuel Rouette-Fiset. Le comité doit faire la question et les « considérant », c'est-à-dire tout ce qui va avec la question, et c'est à nous de les adopter.

Ça nous amènerait donc au point directeur de référendum. Le conseil d'administration doit nommer le directeur de référendum. Rapidement, il doit : élaborer la liste électorale, décider du nombre et de la répartition des bureaux de vote, il doit organiser le recrutement des scrutateurs, organiser leur formation, superviser les activités des comités partisans, dépouiller le vote et annoncer les résultats, recevoir les plaintes et décider des pénalités s'il y a lieu et finalement faire respecter la politique et ses procédures. Le directeur doit aussi rencontrer les médias étudiants comme au début de référendum pour pour s'assurer de l'application de la politique référendaire et des ses modalités d'application dues au dernier référendum. Il doit faire aussi un rapport à la fin pour voir si éventuellement il y aurait des choses à changer pour le prochain référendum. À priori, la personne qui serait proposée comme le directeur actuel s'appelle Patrick Taillon. Je vais laisser monsieur Thierry le présenter.

1535 Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

Pour le référendum, on a tenté d'approcher plusieurs personnes, mais surtout des gens qui ont des connaissances minimales en terme juridique, des gens qui ne faisaient pas partie de la CADEUL évidemment, des gens capables de faire de l'analyse de politique comme la politique référendaire, avoir une connaissance en droit, des gens capables de synthétiser des arguments et des gens proches du milieu étudiant. C'est ainsi qu'on a trouvé Patrick Taillon. C'est un professeur de la faculté de droits qui est en droits constitutionnels. Il a été impliqué dans plusieurs processus démocratiques. C'est quelqu'un qui a été impliqué dans des associations étudiantes à Montréal il y a de ça plusieurs années. C'est un professeur assez connu ici. On a déjà eu à faire à lui lors de l'élaboration de la garderie du petit campus. C'était le président de la petite cité. Voilà, c'est la personne qu'on a trouver. Il est disponible pour faire ça et il comprend bien les enjeux, il pose des questions et il nous a aidés de faire ce document. Les premières semaines, il sera disponible (surtout en ligne). Dès le retour de la semaine de relâche, il pourra répondre aux questions sur le terrain, il pourra répondre aux plaintes et aux questions. C'est quelque chose qu'on avait réfléchi à la suite du référendum de l'an passé. Le directeur de référendum était à Montréal l'an passé et ça avait causé des problèmes de communication. On ne savait plus à qui parler, au secrétaire de référendum (l'instit) ou au directeur de référendum. Cette fois-ci, on voulait quelqu'un de présent capable de répondre aux litiges et pour synthétiser les informations avec les membres, les médias, etc.

1555 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

Les superviseurs de dépouillement, ça nous en prendra deux pour le dépouillement de la consultation populaire. Ils vont s'assurer que le dépouillement a été fait comme il faut. Ils pourront proposer un avis au CA pour dire si, ça bien été ou s'il y a eu des accrocs. Dans ce cas-là, ça prendrait 2 personnes. Comme je vous l'ai dit, on le fera à la fin.

1560

Julien Jolicoeur Dugré

Je présume qu'ils ne doivent pas faire partie d'un comité partisan ?

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

1565 Exactement, ils ne doivent pas être dans un comité pour le « oui » ou pour le « non » ou même pour l' « abstention ». Ça reviendrait à la proposition 3:

« Que les deux superviseurs soient entérinés. »

---

1570 Donc, on y reviendra à la fin du cahier. Je serais rendu au secrétaire de référendum. Son rôle principal est d'assurer la première ligne et d'assister le directeur de référendum dans ses tâches. À priori, ça serait l'instit, c'est-à-dire moi. Mon rôle serait vraiment un rôle de première ligne de recevoir les courriels et de transférer toute plainte et demande spéciale au directeur et aussi de m'assurer de toute la logistique du référendum. Ça m'amènerait au point « Autres dispositions ». Il est à noter que toute personne qui ont une fonction dans le cadre de la consultation populaire doit, avant son entrée en fonction, s'engager par écrit à respecter la politique référendaire. On parle des superviseurs de dépouillement, on parle des deux personnes sur le comité d'appel, on parle du directeur de référendum, du secrétaire de référendum, des scrutateurs. C'est pas mal ça que ça englobe.

1580 Lény Painchaud

Est-ce qu'on encourage de facto des personnes qui ne sont pas membres de la CADEUL sur ce genre de comité ou des gens qui ne sont seulement pas dans des comités partisans comme un comité d'appel, par exemple?

1585 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

On va y revenir spécifiquement dans la section « comité d'appel ». Au niveau du dépouillement de scrutins, ce qu'on veut faire c'est procéder de deux façons, un vote électronique, mais aussi des bureaux de scrutins. Dans un premier temps, je n'entrerai pas beaucoup dans les détails vu on en parlera dans la section « calendrier référendaire », mais dans un premier temps on aurait des bureaux de scrutins pendant 5 jours. Particularité par rapport à l'année passée, on fonctionnait avec des bureaux de scrutins papier, cette fois, on va directement pouvoir le faire en ligne sur un ordinateur ou un Ipad sécurisé. C'est vraiment beaucoup plus simple, efficace et sécuritaire de procéder ainsi.

1595 Julien Jolicoeur Dugré

J'aimerais des détails sur ce qui va être utilisé pour le vote électronique.

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

OK, ce qui se passe pour le vote électronique, on fonctionne avec la direction aux étudiants, c'est-à-dire que c'est l'Université Laval qui s'en occupe directement sur un site de référendum. L'université demandera l'IDUL et le mot de passe pour vérifier dans son système le nombre de fois et si la personne cotise à la CADEUL. Par ailleurs, l'Université Laval ne nous transmettra pas ni l'IDUL, ni le mot de passe, ce qui signifie qu'on n'aura aucune idée de qui a voté. C'est vraiment le rôle de la direction aux étudiants de vérifier l'identité des étudiants. C'est à eux de voir si les personnes qui votent respectent le cahier référendaire.

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

Pour préciser, on prend entente avec l'université qui s'engage à donner des données confidentielles et à authentifier les résultats aussi.

1610

Lény Painchaud

C'est facile de contrôler par vote électronique pour ne pas voter deux fois, mais le contrôle par bureau de vote, c'est comment?

1615 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

En fait, ça serait exactement le même site qui sera sécurisé, c'est-à-dire que seuls les ordi et les Ipad enregistrés au préalable par le secrétaire pourront être utilisés pour voter et la même liste, c'est-à-dire que dès qu'il sera passé, il sera rayé de la liste. On ne pourra pas les utiliser en d'autre temps que pendant le moment de vote électronique.

1620

Julien Jolicoeur Dugré

---



En fait, il y aura un bureau de vote en premier lieu, puis en ligne. Va-t-il toujours avoir un bureau de vote en même temps qu'en ligne ?

1625 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

Non, en fait, il y aura 5 jours de bureaux, puis 4 jours en ligne. Ce sont des éléments séparés encadrée par notre politique.

Randy Bonin (affaires internes)

1630 C'est seulement pour éclaircir que ces deux procédés de votes ne se fait pas simultanément.

Marie-Philip Lévesque

On a supprimé les votes papiers ?

1635 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

En fait, il y a plusieurs éléments derrière. Premièrement, il n'y a pas de manipulation papier de notre part. Deuxièmement, il y a aussi peu de chance que le bulletin de vote d'un de nos membres soit rejeté parce qu'il n'a pas voté de la bonne manière. Ce qu'on veut le maximum éviter. C'est plus difficile de refuser un bulletin de vote vu il a trois cases à cocher sur ordinateur. Ensuite, c'est beaucoup plus facile, on ne traîne pas du matériel papier. C'est plus sécuritaire sur le dépouillement, sur la synchronisation des listes parce qu'avant il fallait attendre que ça soit terminé pour la mettre à jour et la transférer au bureau de scrutins, etc. Vu on est environ 30 000 membres, ce n'est pas toujours ce qui a le plus facile à faire.

1645 Julien Jolicoeur Dugré

J'ai un commentaire et une question. Si quelqu'un veut proposer un vote papier, on peut le faire. Au bureau de vote, il y aura deux scrutateurs. Vu ce n'est pas un vote papier, je présume qu'il n'y aura pas de greffier pour s'assurer de la validité de tout ? Ça ne sera que l'Université Laval qui aura cette tâche ?

1650

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

Effectivement, il n'y aura pas de greffiers parce que c'est directement sur le site de l'université que les gens vont voter.

1655 Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

Pour préciser, si je comprends bien la question, dans la politique de la CADEUL, les scrutateurs ont aussi la tâche du greffier. Il va y avoir quand même quelqu'un physique pour authentifier que c'est bien l'étudiant qui remplit son vote dans les règles et tout ça et une personne pour veiller que personne dérange dans l'isoloir, etc. Il va y avoir quand même deux personnes qui s'occuperont de ça..

1660

Marine Antoine

Il n'y a pas un risque que les étudiants utilisent l'IDUL d'un autre étudiant ? Est-ce qu'il y a quand même quelque chose pour contrôler ça ?

1665

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

Dans le fond, ça prendrait l'IDUL d'un autre étudiant et le mot de passe. C'est des données hautement sécurisées par l'Université Laval. Si quelqu'un a accès à ça, c'est un énorme problème, car il aura accès à tout le dossier de l'étudiant. Donc, ça ne devrait jamais arriver.

1670

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

Ça, c'est la sécurité pour le vote électronique. Il y aura quand même des scrutateurs greffiers dans les bureaux de vote même si c'est électronique.

1675 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

---

On passerait au point « Comités partisans ». Je vais passer assez rapidement là-dessus. Un comité partisan peut être formé jusqu'à 12 heures avant la fin de la période de votes. On verra plus précisément ce que ça signifie dans le calendrier référendaire. Autre point, pour qu'un comité soit formé, ça demande une liste de 25 membres du comité partisan. Finalement, il est à noter qu'aucune activité partisane ne peut être faite sans la création d'un comité sur la question. Il peut y avoir des activités médiatiques, mais on y reviendra, c'est le prochain point.

Julien Jolicoeur Dugré

Comment on peut empêcher tout le monde de parler de ça sans comité s'il n'y a pas vraiment de conséquences, il ne peut pas avoir d'amende ?

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

En fait, parler à une autre personne n'est pas considéré comme une activité partisane. Il faudrait vraiment organiser un débat sur le « oui » ou le « non » ou d'avoir un kiosque, d'afficher des affiches, etc.

Julien Jolicoeur Dugré

S'il y a une activité partisane sans comité, c'est quoi la conséquence ?

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

C'est le directeur de référendum qui agira en conséquence si ça arrive. Il peut ajuster la situation pour compenser d'un côté ou d'un autre. Donc, s'il y a une activité partisane faite sans l'accord d'un côté ou de l'autre, le directeur peut faire en sorte que l'autre côté ait une chance de s'ajuster.

Randy Bonin (affaires internes)

Juste préciser, si tu parles à ton ami, non, ce n'est pas une activité partisane, mais si tu fais le tour des cafétérias pour parler aux gens et donner des tracs, oui.

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

Dans notre politique c'est vraiment large, c'est tout ce qui vise à convaincre les gens de voter dans une option ou une autre. Ça été un peu mentionné la réponse du directeur de référendum. Il y a une liste dans notre politique référendaire justement avec la possibilité de faire des recommandations en CA de mettre fin à des partenariats, de ne pas entériner des résultats si on voit que ça été biaisé. Il y aurait des communications pour dire à tel endroit il y a eu enfreinte à la politique. Si y a des fausses infos, il peut envoyer des bonnes informations, etc. C'est un peu à nous d'envoyer les informations au directeur. C'est à l'exécutif de le faire, mais si c'est vraiment grave, ça peut être ultimement au conseil administratif d'entamer des poursuites.

Julien Jolicoeur Dugré

Est-ce que ces règles sont sur le site ? Je veux dire, si quelqu'un décide de faire du tractage et il n'a pas été mis au courant, on fait quoi ?

Samuel Rouett-Fiset

Est-ce que les médias étudiants seront tenus de suivre ces règles-là exemple CHYZ ou Impact Campus ?

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

Pour ce qui est des médias étudiants, on a justement une section spéciale pour ça qui s'appelle « Activités médiatiques ». On va y revenir là.

Randy Bonin (affaires internes)

Oui, en effet, pour tout ce qui est de l'avis référendaire et de la politique seront sur le site d'informations du référendum. Donc, tous les membres vont y avoir accès.

1730 Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

C'est ce que je voulais dire, mais en plus de ça, on va faire une rencontre pour les comités partisans pour les avertir des règles. On va prendre la peine de faire une nouvelle rencontre et faire un suivi. Pour les dépenses, ce sera le moment de les déclarer. Puis, finalement, c'est une réponse proportionnelle. Si une personne en parle à une autre dans sa classe, le directeur n'enverra pas un courriel à toute la classe, mais si ça devenait problématique, il peut y avoir une plainte qui entraînera une action du directeur.

Julien Jolicoeur Dugré

1740 Si dans l'AGEP je fais des ateliers pour les activités politiques, j'avais même prévu inviter Rod pour ça, est-ce que ça rentre dans comités partisans ? C'est plus dans un but informatif plutôt objectif, dois-je m'inscrire ? Est-ce que ça compte dans la promotion de l'« abstention » ? C'est un atelier pour inviter les gens à aller voter.

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

1745 Si ton objectif, c'est d'amener les gens à voter, donner du matériel, informer, ça va. C'est ce que l'exécutif on va faire continuellement. Si l'objectif avait été de convaincre d'une option ou d'une autre, il pourrait y avoir à posteriori une plainte et une réponse.

Randy Bonin (affaires internes)

1750 À ce niveau-là, comme on a dit au Caucus, c'est aux associations qui revient le rôle de promouvoir le référendum. Donc, si les associations organisent des activités pour les « Pour » et les « contre » qui sont invités, il n'y a pas tant de problèmes, mais justement si quelqu'un vient d'un des deux comités, de bien vérifier qui est dans quel comité.

1755 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

Donc, super. Thierry a un peu introduit où je m'en viens, c'est-à-dire les dépenses des comités partisans. Un comité partisan a un maximum de dépenses fixées par le CA. Chacun a la même entente. S'il y a un montant maximal, il est à noter qu'il ne peut pas l'augmenter ailleurs et ce montant est remboursé par la CADEUL sous preuve justificative. Il faut vérifier que le comité remplit la politique. On a voté 2000 dollars pour les comités partisans parce que l'année passée on avait 5 questions et 400 dollars par comité partisan. Donc, si on regroupe ça à ce référendum vu il n'y a qu'une question, ça revient à 2000 dollars. On pensait que ça ferait un bon montant vu c'est une question très importante et qui demande de la préparation et du temps. On sait que c'est un gros montant.

1765

Julien Jolicoeur Dugré

On parlait du camp du « abstention », lui il a quoi ?

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

1770 Bien vu, ce n'est pas un hasard si c'est 2000 dollars pour le camp du « oui » ou du « non ». L'idée derrière ça, le « non » et l'« abstention » sont ensemble. Qu'est-ce que vous en pensez ?

Lény Painchaud

Je veux juste préciser, c'est un budget maximal alloué ou on peut proposer plus ?

1775

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

Il ne pourrait dépasser 2000 dollars et toutes dépenses devraient être approuvées par le directeur. Donc, oui, c'est un budget maximal. Mais toutes dépenses en lien avec l'activité partisane qui respecte la politique sont automatiquement approuvées par le directeur.

1780

Alexandre Chamberland

Est-ce que c'est possible qu'il y ait deux comités par le « oui » ?

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

1785 Non ce n'est pas possible. Si jamais il y a deux demandeurs sont mis en contacts par le directeur de référendum et ils doivent s'arranger en un seul comité et désigner un seul coordinateur de comité. Les deux demandeurs sont mis en contacts et ils doivent se combiner.

Lény Painchaud

1790 Je veux juste clarifier pour moi, une association étudiante qui aurait un mandat sur une question comme ça d'une AG qui ferait des activités sur ce mandat-là, il ne faut vraiment pas que ça arrive ce genre de situation là ou il faut juste que ça passe par les comités partisans ?

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

1795 On encourage les associations étudiantes de faire des promotions du « oui » ou du « non », mais il faut le déclarer et il ne faut pas dépasser 2000 dollars pour le faire.

Randy Bonin (affaires internes)

1800 Mettons, si une association a un mandat d'être contre et qu'il envoie un courriel sur le « non », il doit envoyer un courriel du « oui » aussi. Il ne peut pas interdire une option.

Lény Painchaud

Il peut faire la promotion d'un seul côté sans interdire complètement l'autre ?

1805 Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

Je crois que ça serait OK de faire la promotion que d'un seul côté, on va poser la question à notre directeur de référendum. J'ai l'impression que si une association veut faire la promotion que d'une seule option, mais qu'elle le déclare, ça va, mais on va aller aux informations, ce qui n'est pas le cas des médias.

1810

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

Le point suivant, pour éviter. Pour éviter que la question devienne une question pour tous, il y a une règle dans la politique qui stipule que le conseil d'administration doit autoriser préalablement qui participe aux activités partisanes, c'est-à-dire des étudiants universitaires québécois.

1815

Résolution : « Que le conseil d'administration autorise tous les étudiants universitaires du Québec à participer à des activités partisanes dans le cadre du référendum. »

Julien Jolicoeur Dugré

1820 Est-ce que ça pourrait être que les étudiants de la CADEUL ? Ça serait une ingérence d'une autre association de nous dire ça.

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

1825 Par défaut, c'est juste les étudiants de la CADEUL qui peuvent participer à des activités partisanes dans notre politique à moins que le CA l'élargit, c'est possible. Dans le document ici, c'est expliqué pourquoi on parle « étudiants universitaires au Québec », premièrement, que c'est une question qui touche tous les étudiants. Ex : si un élève génie parle à un autre élève en génie d'une autre université. Deuxièmement, historiquement, on a déjà vu ça à la FEUC dans des affiliations et désaffiliations, c'est ce genre de choses qu'on se doute qui va arriver ça déjà arrivé  
1830 qu'on le permette ou pas. On en a discuté entre nos et avec le directeur de référendum pour pas qu'on se mette à faire une chasse aux sorcières, pour pas qu'on se fasse accuser de ballonner les gens de l'extérieur ou qu'on cache nos étudiants du reste du monde. On vous soumet la possibilité que tout étudiant universitaire au Québec puisse faire des activités partisanes. Par contre, l'article 37 de notre politique référendaire spécifie qu'il faut être membre de la CADEUL. Ce qui veut dire  
1835 que quelqu'un qui n'est pas membre pourrait venir participer, mais pas organiser.

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

---

Oui, ce qui nous amènerait au point : « Activités médiatiques ». Les médias, c'est un cas particulier. On parle principalement de CHYZ et d'Impact Campus. L'année passée ils avaient créé eux-mêmes tous les comités partisans pour pouvoir se positionner et parler du pour et du contre de chaque question. Ce qui était un peu absurde. C'est pour ça que cette année on a une section différente du cahier référendaire pour eux. Ils sont plus libres de faire de la promotion. Par contre, ce qui est important à noter, premièrement, il est interdit à tout média de faire une campagne systémique et organisée pour influencer le résultat du référendum, c'est-à-dire que les médias ont avant tout un rôle d'information. S'il présente le « pour », ils doivent aussi présenter le « contre ». Autre chose, les médias doivent s'assurer que toutes ses publications restent respectueuses. Ça serait les deux aspects principaux pour les activités médiatiques

Samuel Rouette-Fiset

1850 Encore là, j'imagine que s'il y a un média qui contrevient à ça, on balancera ?

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

Oui, ça serait au directeur d'appliquer la politique et de contrebalancer tout ça. Si un article d'un média porte atteinte à la dignité d'une personne, ils doivent permettre à cette personne de faire un article dans l'autre sens pour se justifier d'avoir été accusée, etc.

Lény Painchaud

Je comprends qu'il faut qu'il fasse un article des deux camps, mais ça oblige à une production ou il ne doit que laisser le cadre pour que le « non » s'exprime ?

1860

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

Excellente question, ça oblige de laisser le cadre. Ça veut dire que si quelqu'un a fait un article du « oui », il doit laisser de la place pour que l'inverse se prononce. Si personne ne se présente pour l'inverse, il n'y a pas d'article de fait.

1865 Ce qui m'amènerait au comité d'appel. Il est chargé d'examiner toutes plaintes laissées sur le directeur de référendum. Dans un premier temps, toutes plaintes sont envoyées au directeur de référendum, puis le directeur pose un acte en conséquence. Il prend les plaintes sur le directeur à la suite d'une plainte. Ce comité prend les plaintes concernant le directeur après qu'il ait apporté tous ses verdicts et il peut invalider toutes décisions déraisonnables du directeur de référendum et la remplacer par la décision qui aurait dû être prise. On en parlera à la fin dans le calendrier, mais il apparaît qu'à la fin du processus. C'est un comité important qui a un pouvoir important. Il est formé de la présidence de la corporation et de 2 administrateurs non-exécutants. Comme tantôt, on va voter à la fin.

1875 Audrey Bernard

Est-ce que les gens sur ce comité peuvent-ils faire partie d'un comité partisan ?

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

1880 Non, ces personnes ne peuvent faire partie d'un comité partisan. Oui, pour le comité d'enquête, il peut faire des recommandations à plusieurs instances par rapport aux plaintes. À priori, il n'interfère pas dans le processus référendaire, mais seulement dans des cas très particuliers. Comme c'est dit, il a juste un pouvoir de recommandation. Normalement, les plaintes vont au directeur ou au comité d'appel.

1885 Les bureaux de scrutins, on parlait tout à l'heure des scrutateurs, il y aura deux scrutateurs au bureau de scrutins. Le rôle des scrutateurs est de s'assurer de l'identité des gens qui votent, s'assurer que le membre vote à l'endroit prévu, s'assurer que le vote reste confidentiel, répondre aux questions des membres relatives au référendum et autres tâches relatives aux scrutins. Les bureaux de scrutins seront ouverts de 8 heures à 16 heures dans différents pavillons. Vous avez ici la liste des pavillons. Un jour pour les petits pavillons, 3 pour les plus gros sur la période de 5 jours et plus long pour les centraux de l'université parce que plusieurs étudiants peuvent voter ailleurs que dans leur faculté.

Julien Jolicoeur Dugré

Je propose :

- 1895 « Qu'il y ait un bureau de scrutins au Félix-Antoine Savard pour 1 journée. »  
Il y a selon moi suffisamment d'étudiants pour un jour de plus.  
Marius Legendre appuie

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

- 1900 Bien vu, c'est exactement le genre de chose que le CA doit voir. Sachez qu'il y a d'autres pavillons où il n'y a pas de bureaux de scrutins comme Médecine dentaire ou au Pouliot ou au Vachon, certains pavillons comme Laurentiens, vu c'est plus des pavillons de recherches. Il n'y a pas de bureaux de scrutins en fonction.

1905 Résolution CA-A15-10-18-17

*Il est proposé par Julien Jolicoeur-Dugré, avec l'appui de Marius Legendre:*

Qu'il y ait un bureau de scrutins au Félix-Antoine Savard pour 1 journée.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

1910

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

- Ça nous amène à l'avant-dernier point : le calendrier référendaire. On va passer rapidement sur chaque date je crois que c'est important. Si tout se passe bien, aujourd'hui, on va adopter le cahier référendaire, on va dissoudre le comité référendaire, on va nommer le directeur de référendum et
- 1915 on va débiter la période de dépôt des plaintes du référendum. Demain à midi, parce qu'il faut un approbation du cahier référendaire avec les modifications apportées, le directeur de référendum va envoyer un courriel à tous les étudiants avec l'avis référendaire et avec la question au même moment, il y aura le début de la formation des comités partisans. Le 26 octobre, ce sera le début de la période référendaire, c'est-à-dire une semaine après l'envoi du cahier. Le but est que c'est
- 1920 juste pendant cette période que les comités partisans pourront se former. Le 22 novembre, un mois plus tard, ce sera la fin de la formation des comités partisans. Le 23 novembre à 8 heures du matin, se sera l'ouverture du bureau de votes. Le 27 novembre à 16 heures, soit 5 jours plus tard, ce sera la fermeture du bureau de votes et l'ouverture du vote électronique à 17 heures. Il durera 4 jours pour terminer le 30 novembre à 23 :59. Finalement, le 1er décembre en fin d'avant-midi, d'où
- 1925 le 11 :30, il y aura un CA spécial de 15-20 minutes (s'il n'y a pas d'enjeux majeurs soulevés) pour entériner les résultats. Le 1er décembre à 13 heures, le directeur publie les résultats. À la suite de ça, on a une semaine de dépôt de plaintes à envoyer au directeur de référendum. Le directeur peut encore poser des actes pour rétablir des faits et faire des recommandations au CA. Le 8 décembre, on arrive à la fin du dépôt des plaintes et de la dissolution des comités partisans et au dépôt des
- 1930 plaintes au comité d'appel. Le 15 décembre, soit encore une semaine plus tard, on a la fin des plaintes au comité d'appel. Finalement, au CA de janvier, on aura le dépôt du rapport du directeur,

Marie-Philip Lévesque

- 1935 Advenant le cas qu'il y ait vraiment une plainte au comité d'appel, c'est quoi ses délais ? Quand est-ce il se réunit ?

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

- Il se réunit le plus tôt possible dès il y a une plainte. Il n'y a pas vraiment de spécificité, mais très rapidement, exemple, 1 à 3 jours. Il peut ensuite prendre les dispositions nécessaires et dire les
- 1940 décisions qu'il a prises au CA.

Randy Bonin (affaires internes)

Oui, normalement, quand il y a la fermeture du dernier bureau de votes, ça se passerait la nuit à minuit ?

---

1945 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)  
En fait, dans ce cas-là, vu on aurait des ordi ou des Ipad, il n'y aurait pas de problèmes, il n'y aurait pas besoin de comptabilisations des votes vu ça serait sur Internet. Ça s'accumulerait avec l'autre vote, ça serait exactement le même site. Il n'y aurait donc pas besoin de comptabilisation à ce moment-là. Elle se fera à la fin le 30 novembre. Le 30 novembre, c'est l'université qui fera la comptabilité et qui nous fera la présentation du référendum.

Randy Bonin (affaires internes)  
à ce moment-là, ils servent de dépouillement ?

1955 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)  
Dans ce cas-là, on aimerait que le matin du 1er décembre, on ait une présentation des résultats du directeur avec les superviseurs avec une explication de comment ça s'est compilé. De plus, dans les communications que le directeur nous ferait on demanderait que les superviseurs soient inclus dans les destinataires.

Marie-Philip Lévesque  
Ça inclut que les employés de l'université seront disponibles seulement le matin du 1er décembre ?

1965 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)  
Ça va faire partie de notre demande à la direction du service aux étudiants.

Marie-Philip Lévesque  
Ils n'auront donc pas de difficulté à nous donner le résultat là ?

1970 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)  
S'il y a une impossibilité majeure, ce qui me surprendrait, on déplacera en fonction de, mais ça devrait aller vu il y a un laps de temps de 3 heures et ce sera un gros dossier pour le directeur du service aux étudiants.

1975 Lény Painchaud  
En fait, j'avais juste une question, ça revient un peu sur ce qu'on a déjà dit, mais le comité d'appel vu il doit se faire rapidement, s'il y a une plainte du directeur, je me demandais si les deux administrateurs vont avoir été votés ?

1980 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)  
Effectivement, à la fin de ce cahier référendaire, avant de l'adopter on va faire le vote pour deux personnes sur le comité d'appel.  
Donc, le prochain point amènerait à la question référendaire en tant que telle. Comme vous pouvez voir, les prochains libellés explicatifs et la question vont figurer sur les bulletins. Ils doivent être adoptés par le CA. Ce que ça veut dire, les personnes qui vont voter, ils verront les « considérant », la question et les choix de réponses. On va regarder les « considérant » ensemble, je crois que c'est important. Vous verrez que sur une page, vous avez une version et sur l'autre page, une autre versions. Le comité de la question référendaire est arrivé à un consensus assez unanime sauf pour la position de deux « considérant » d'où les deux versions.

*Quentin De Dorlodot lit les « considérant »*

1985 Là, on arrive aux deux « considérant » qui posaient problème sur l'emplacement, soit il se retrouve à cet endroit-ci, soit ils se retrouvaient devant la mission de l'UEQ.  
Je prendrais les questions sur les « considérant » et leur emplacement, la question et les choix de réponses.

Présidence d'assemblée

2000 Juste avant, pour avoir connu quelques débats sur des questions référendaires, je vous conseillerais une plénière où il n'y aurait pas de proposition, mais que des discussions.

Marie Fortin-Moreau

2005 Juste dire qu'on avait un consensus là-dessus, mais je ferais un ajout : Acceptez-vous que votre association étudiante de campus, la CADEUL, s'affilie à l'Union étudiante du Québec (UEQ) en tant que membre fondateur, moyennant une cotisation de 4,50\$ par étudiant, par session et indexée ?

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

2010 Mon erreur, c'est ajouté. Je proposerais une plénière de 10 minutes à savoir où on veut placer les deux « considérant » problématiques.

Résolution CA-A15-10-18-18

*Il est proposé par Quentin de Dorlodot, avec l'appui de Lény Painchaud:*

2015 Qu'une plénière de 10 minutes ait lieu pour déterminer la position des deux considérant posant problème.

*Aucune demande de vote.*

*La proposition est adoptée à l'unanimité.*

Marie-Philip Lévesque

2020 La problématique qu'avait le comité n'était seulement la place des deux paragraphes ? Tout le reste allait ?

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

Effectivement, c'est la position des « considérant ».

2025 J'inviterais les membres du comité à s'expliquer sur l'emplacement des « considérant » et la problématique suscitée.

Julien Jolicoeur Dugré

2030 Oui, moi je préférerais la première, c'était plus par ordre logique. On commençait au début par « qu'est-ce que la CADEUL », après « pourquoi les démarches après la mort de l'ATASEQ. », après « les chantiers. » (5), ensuite « qu'est-ce qui s'est passé, « qu'est-ce qui a été construit (6-7), « comment ça coûte », c'est plus logique. C'est dans le même ordre que la question : La CADEUL s'affilier à quelque chose. Sinon, je trouvais ça coupait un peu de dire : « il y a eu un chantier », « ça coûte tant » Mon argument principal, c'est que dans la vie je suis vendeur, il y a le besoin, ce que j'offre et le prix. C'est l'ordre logique des choses. Plus logique que t'as un besoin, voici le prix, je te l'offre. Cet ordre est illogique. La vente ça marche de même. Je trouvais ça aussi plus beau et esthétique. C'était mon point.

2040 Marie-Philip Lévesque

On parle de la version à la page 9 ?

Julien Jolicoeur Dugré

Oui.

2045 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)  
Comme on ne voulait pas que je privilégie une proposition plus qu'une autre, j'ai fait le document ainsi et je vous propose de toujours dire de quelle version vous parlait ainsi : soit le « le considérant » du prix au centre ou à la fin.

2050 Julien Jolicoeur Dugré

---



Moi, ça serait avant le « considérant » 10. Je mettrais le coût à la fin.

Marie-Philippe Lévesque

2055 Je comprends et j'appuie. Je trouve ça logique de mettre le prix à la fin.

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

2060 Je vais vous présenter l'autre option, c'est moi qui en a parlé beaucoup l'autre fois. L'autre option de mettre le coût plus au centre. Le premier « considérant » expliquerait le besoin, le second expliquerait ce que ça implique et combien ça coûte et après « qu'est-ce qui est fait avec ce que ça coûte ». C'est une autre stratégie de vendeur. Je considère que ce sont deux ordres logiques. Pourquoi je favorisais le coût au centre, la cotisation est déjà dans la question. L'étudiant terminera avec ça et gardera que la cotisation en tête. Le but de l'ordre des « considérant » est d'avoir le plus d'objectivité possible. Puis, il y a la méthode sandwich qu'on appelle en psychologie. Si on dit à 2065 l'étudiant, voici le besoin, voici ce qui va être fait et puis les coûts, majoritairement, il ne retiendra que l'argent. S'il lit vite, il n'aura que ça en tête et nous, en tant qu'administrateur, c'est notre devoir de lui présenter le projet de manière à ce qu'il ait l'ensemble sous les yeux. On voulait rendre ça plus objectif.

2070 Samuel Rouette-Fiset

Tu as dit essentiellement ma pensée, je proposerais qu'un petit numéro 1 pour les prix à la fin et un numéro 2 pour les prix dans le milieu. Ça va être plus clair.

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

2075 Avant tout, je n'ai pas pensé de l'aspect logistique du document au moment de la faire, je m'en excuse et merci à Samuel pour la proposition. Je suis du même avis qu'il y a deux options logiques de voir les deux « considérant » et que les deux sont valables, que certains préfèrent un et certains l'autre. Je suis conscient de ça. Ce sur quoi on était d'accord au comité, c'est que l'adhésion à 2080 l'UEQ, ce n'est pas qu'une question financière, mais une question de ce qu'on y fait. Je répète ce que Thierry a dit, mais dans la question, on fait déjà mention de la cotisation et non ce qu'on fait à l'UEQ. Effectivement, une personne qui lira vite les « considérant » et la proposition 1, il va lire les « considérant » et l'aspect financier et ça va faire que l'aspect financier et donc, taper sur le clou. Ça va donner l'impression que seul cet aspect compte. Il faut un équilibre de l'information et 2085 favoriser les informations dans tous les sens, c'est-à-dire autant le but de l'association, ce qu'on va faire là-bas, ce qu'elle va faire pour nous que les finances déjà grandement favorisées. Le 2 me semble mieux, on ne retire pas les infos financières, on les laisse là quand même mêmes si on le fait pas pour les autres aspects, mais comme ça, ça permettrait d'alléger l'insistance de taper sur le clou.

2090 Maxime Lavoie

Moï c'est pour insister sur l'effet que peut avoir l'emplacement. Veut, veut pas, ces « considérant », plusieurs élèves vont les lire très rapidement. La majorité ne retiendront que le début et la fin. Ils vont lire vite, ils vont regarder le début et voir la fin et quand ils verront le montant, ils ne retiendront que ça.

2095

Lény Painchaud

Je me sens nul côté psychologique, je croyais que c'était mieux un ordre logique comme le disait Julien, je croyais que ça laissait plus de place que l'argumentaire. Je trouve ça moins logique de mettre les coûts avant ce qu'offre l'Union étudiante. Je vois plus que l'option 1, c'est logique et le 2 2100 un aspect psychologique. Je vais me coucher mon niaiseux ce soir.

Audrey Bernard

Je reviens sur ce qu'a dit monsieur Lavoie, c'est vrai que plusieurs étudiants vont lire vite. Ils vont lire le début, la fin et la question. Ils ne manqueront aucune info si on place au milieu. De toute

2105 façon, ils auront cette information-là dans la question. Si on met la version 1, il y aura l'aspect de « ce qu'elle fera » qu'ils manqueront.

Marie Fortin-Moreau

2110 Ce n'est pas que ce n'est pas logique dans l'autre qui est psychologique. On commence par « comment ça commencé, pourquoi on a commencé ça » puis, après on voit « ce qui a été choisi en chantier » après on voit « pourquoi c'est bon d'y adhérer »

Jean-Philippe Collins-Houde

2115 J'étais sur le comité et j'abondais pour la première option parce que ça amène que la question suit le même ordre. Certains ne le liront pas. Ce que je n'aime pas aussi, c'est le nombre de « considérant » sur la question référendaire et de juste comprendre à la fin, ça m'énerve. Je sais bien qu'au début il faut dire c'est quoi la CADEUL, mais ça serait important de savoir de quoi on parle rapidement et après les détails. Il ne faut pas oublier qu'il y a un dixième « considérant » qui nous amène à un site Internet avec les détails. Je trouve qu'il est important de savoir de quoi on parle le  
2120 plus vite possible.

Marius Legendre

Moi, je ne voyais pas du tout le but du débat au début, mais c'est vrai que mettre le montant à la fin et après la question juste derrière avec encore le prix, ça fait beaucoup. Au final, on ne sait pas  
2125 pourquoi. Le mettre au milieu, c'est mieux pour savoir le pourquoi

Vanessa Parent

Oui, moi je suis vraiment partagée. Je trouvais que la version 1 me semblait bien au début, mais là, la 2 m'a fait « pouf », je l'ai senti. Les gens qui sont pressés / pas intéressés vont lire en diagonal,  
2130 j'ai peur qu'il ne lise pas plus loin que le prix. Je ne fais que vous soumettre mes idées, je ne sais pas trop en fait.

Samuel Rouette-Fiset

Je vois quand même deux ordres logiques, excluant toute psychologie dans tout ça. Le 1 étant, «  
2135 on s'est concerté pour faire ça », « ça va être ça. » et « ça coûte ça ». Le 2, « tu te concertes », « tu paies ça » et « pourquoi tu paies ça. » Ce n'est pas comme une marchandise, mais plutôt comme un service.

Julien Jolicoeur Dugré

2140 Moi, je vais quand même revenir sur la vente parce que ça fait 7 ans que je vends. Moi, les arguments de l'autre côté, c'est la psychologie et ils ont bugué sur le prix, mais moi quand je vends, si je dis le prix en premier, il bugue et il m'écoute plus parce qu'il ne pense qu'au prix avant que je lui dise ce que je vends. Dans mes cours de vente, ils nous disaient que si on commençait par le prix, les gens nous écoutent plus. Il faut toujours dire le prix à la fin. Quand je regarde le  
2145 texte vite, je vois le gros 4,50\$ dans face. L'autre, le prix est plus en bas. Il est plus en périphérie. Ça suit un ordre logique, de vente, de psychologie et c'est plus beau. Ça règle tout.

Marie-Philippe Lévesque

Oui, c'est vrai qu'ils vont lire début, fin, mais d'autres vont faire, début, fin et fuck off. Puis, dans les  
2150 quelques cours de journalisme que j'ai eu, ils nous ont dit qu'il fallait toujours dire dans le lead le « où », le « quand » et le « comment » et le « pourquoi ». Bref, toujours le plus important vers le moins important, si ce n'est pas lu, au moins ils auront l'essentiel. L'argent n'est pas le cœur du débat, mais « pourquoi on adhère à l'UEQ » Et puis le montant est dans le libellé de la question, donc ce n'est pas grave. Je n'ai pas ce feeling-là.

2155

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

Oui, j'ai entendu souvent que les gens vont s'arrêter au milieu des « considérant », mais je vous soumetts l'hypothèse qu'ils vont les lire jusqu'au bout. S'ils prennent la peine de les commencer, ils

le finiront pour arriver à la question. Quelqu'un qui ne veut lire que la question l'aura déjà lu et  
2160 saura le prix. Je suis d'avis avec Samuel de ne pas voir ça comme une vente. Il y a deux décisions  
à prendre dans ce référendum : si on veut adhérer à l'UEQ et est-ce qu'on veut payer 4,50\$ pour le  
faire. L'idée est d'avoir également les deux aspects de la question. L'idée du sandwich, ce n'est  
pas quelque chose que sort de nulle part. C'est ce qu'on fait avec un enfant : « C'est vraiment beau  
ce que tu as fait », « pense à ça la prochaine fois. » et « On va faire ça après. ». C'est comme ça  
2165 quand on intervient et c'est la première chose dans les camps de jour qu'on voit, c'est pareil. Et  
c'est pareil pour un travail de session : tu fais l'intro, le développement et la conclusion : tu  
rappelles les faits saillants.

Randy Bonin (affaires internes)

2170 Je soulève une question au comité, vu la question dit : « [...] moyennant une cotisation de 4,50\$  
par étudiant, par session et indexée ? », mis à part de dire que ça été décidé par les associations  
participants aux chantiers de création, je considère que les deux « considérant » ne disent pas  
grand-chose. On n'a pas plus d'informations,

2175 Julien Jolicoeur Dugré

Dans un travail de session, dans la conclusion en fait, tu ne fais que répéter l'ordre logique. Donc si  
la question est notre conclusion, ça serait l'ordre logique.

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

2180 Oui, deux choses, par rapport aux travaux de session, j'écris le développement pour le spécialiste  
qui sait de quoi je parle et qui cherche spécifiquement une information. C'est ce qu'on m'a appris  
dans à peu près tous mes cours. Pour le commun des mortels, j'écris la conclusion et l'introduction.  
Cela étant dit, pour répondre à Randy, on voulait dire la définition de l'indexation parce qu'on parle  
d'indexer dans la question sans dire ce que c'est d'abord, mais on trouvait ça bizarre de ne pas  
2185 amener de prix. C'est pourquoi on a mis le pris dans les « considérant », pour l'explication de  
l'indexation. Je comprends que ce sont des « considérant » qui posent problème. On peut se  
demander aussi s'ils valent la peine. On peut réfléchir si on n'en met un sur la cotisation. Je lance  
la question.

2190 Jean-Philippe Collins-Houde

Moi, je ne parle pas de travaux de session, je n'en ai pas envie. Pour répondre à Randy, comme  
monsieur Dorlodot vient de le dire, de un, c'est pour le dire et pour le backer. Pour ça, le 10 le dit.  
Donc, la 10, on vous a donné les informations, ça ne sort pas de nulle part. C'est un prix qui a été  
décidé. Ça ne sort pas de nulle part. C'est de là que ça va bien. En 2012, les gens étaient un peu  
2195 mélangés sur l'indexation justement. Selon moi, avant la question, avant de voter, les gens ont le  
droit d'avoir toutes les informations, c'est pour ça.

Jean-Christophe Leclerc

2200 Vous voulez expliquer l'indexation, mais si je ne comprends pas le prix à la consommation, je ne  
comprendrai pas ça.

Marie Fortin-Moreau

Ça va répéter un peu ce qui a été dit, pour répondre à Randy, pourquoi on répète le 4,50\$, c'est  
qu'on arrive à la question et on arrive avec un montant de 4,50\$, l'étudiant se demande d'où que  
2205 ça sort et surtout pourquoi s'est indexé et de combien.. Comme le disait Jean-Philippe, il faut  
expliquer d'où vient ce 4,50\$ et l'indexation.

Randy Bonin (affaires internes)

2210 En fait, quand je regarde vite, je ne trouve pas que c'est expliqué pourquoi il y a un indexation et  
pour l'avoir étudié le prix à la consommation, je peux vous dire, comme mon collègue, que ça ne  
fait pas partie de la culture générale. On n'est pas en train de donner de l'information, mais plus  
poser une question à nos membres.

---

Julien Jolicoeur Dugré

2215 Je pense qu'on doit les garder, car même s'ils ne savent pas, il faut que l'étudiant sache que ça va monter. Je dis ça comme ça pour pas que vous vous fassiez rentrer dedans et vous faire dire que vous avez cachés des informations, laisser ces « considérant ». En sachant qu'il est indexé c'est important, mais qu'il soit en haut ou en bas n'est pas si important. Même, vu le vote est sur ordinateurs. Il peut aller voir sur le net pour les définitions.

2220

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

Je suis quand même touché de voir ce qui se dit, on est pas en train de mélanger les étudiant avec les indices à la consommation de ces deux « considérant ». Notamment, parce que ces informations-là, ce sont des choses traitées par les associations et ça fait partie des documents cités dans les deux derniers « considérant ». Les documents seront disponibles avec les prévisions budgétaires. C'est quoi la cotisation, comment elle a été établie et l'indice à la consommation, à quel moment elle est révisé, etc.

Vanessa Parent

2230 Je pense que c'est vraiment important de mettre le prix dans les « considérant ». Par contre, dans la question, pour éviter le coup de marteau, est-ce que ça serait possible de ne pas écrire 4,50\$ dans la question ?

Thierry Bouchard-Vincent

2235 Non, nos règlements ne nous le permettent pas. C'est considérer comme une augmentation de cotisation de la CADEUL, il faut le mentionner. Il faut le mentionner dans notre politique.

Président d'assemblée

Le but de la plénière était de faire un vote indicatif sur laquelle des deux options.

2240 *Il est proposé Julien Jolicoeur-Dugré, avec l'appui de Jean-Philippe Collins-Houde: Que la formule numéro 1 soit adoptée*

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

On a fait un bon tour des arguments.

2245

*Il est proposé par Thierry Bouchard-Vincent comme amendement, avec l'appui de Jean-Philippe Leclerc*

De retirer les considérant sur la cotisation et sur l'indexation. Donc, d'adopter la proposition 1 sans ces deux « considérant ».

2250

Lény Painchaud

Moi, je les garderais ces deux « considérant » parce que quelqu'un qui sait ce que sait l'indexation, je pense que c'est important de l'indiquer pour l'indice du prix à la consommation. Nonobstant de savoir si on le met au début ou à la fin, on devrait au moins garder ces arguments-là. C'est une sorte de mise en contexte et c'est primordial même si ça se retrouve dans la question à la fin.

Jean-Philippe Collins-Houde

Moi aussi j'inviterais à battre l'amendement. Même si l'information est accessible sur le site, plusieurs vont voir la question et voter. Les membres diront que ce n'est pas accessible. Le prix à la consommation, on pourrait élaborer. Indexer veut dire augmenter. On peut le laisser là.

Samuel Rouette-Fiset

Je me questionne aussi sur l'impact positif de l'amendement du président. L'étudiant qui verra 4,50\$ et indexée se demandera, indexée de combien ? Est-ce beaucoup ? Il n'ira pas sur le site. Même si c'est mêlant, je considère que l'enlever l'est tout autant.

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

Plusieurs choses. Premièrement, je pense qu'effectivement ça peut être une possibilité de les retirer. Là on vient de voir le libellé avec les deux « considérant ». Là, je vous demande de  
2270 considérer ce que ça ferait sans les avoir. Le 4,50\$ est déjà dans la question j'en conçois. La façon dont il a été choisi ce montant, mais pas essentiel pour répondre à la question. Je pense que les retirer pourrait être pertinent. Quant à l'indexation, on pourrait la mettre entre guillemet en note de  
2275 bas de page avec l'indice des prix de la consommation pourrait aussi être une option. On a noté que l'indexation au prix à la consommation, ça peut mélanger les gens, il ne faut pas mêler les personnes. C'est plus clair, peut-être pas pour le commun des mortels, mais il peut chercher autant pour l'indice que pour l'indexation. Ce n'est pas une information essentielle pour prendre ta décision, je me dis. Si c'est un sous de plus ou moins l'indexation, ça ne changera pas grand-chose. Même si c'est important de savoir ce qu'est cette indexation, je ne crois pas que ça changera pas beaucoup la décision de l'étudiant.

2280 Julien Jolicoeur Dugré  
Moi, premièrement, dans le « considérant » 8, ça explique clairement d'où ça vient, donc pas dans le note de bas de page, ça va être trop petit, personne va lire. Ces deux « considérant »-là sont hyper importants. Oui, c'est important de savoir pourquoi on vote, mais le prix l'est aussi. Il faut les  
2285 mettre, j'en suis convaincu qu'on dira qu'il y a eu un manque d'information si on ne l'inscrit pas. Comme disait Samuel, la personne en voyant l'indexation, il se demandera, de combien, 2 dollars par année ? Il faut le mettre dans les « considérant ». Et puis comme le vote est sur Internet, l'intéressé ira voir les détails.

---

2290 Marie-Philippe Lévesque  
Pour revenir si on les avait pas, si on les a pas, pour certains, indexé ça veut dire à 4 %. C'est important de savoir d'où il sort le 4,50\$. Les motivations derrière ça.

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)  
2295 Je suis quand même d'avis, mais je reviens sur ce que j'ai dit tout à l'heure, il faut laissé le montant de l'indexation, ça été demandé tout à l'heure si on peut enlever le prix de la question, autant la CADEUL ne pourrait augmenter la cotisation, sans avertir ses membres qu'on augmenterait de 6 % rétroactif, exemple, ce genre de choses. Ceci étant dit, le « considérant » du 4,50\$ n'est peut-être pas utile.

2300 Julien Jolicoeur Dugré  
Si on enlève le 8, mais le 9 n'a plus rapport.

Président d'assemblée  
2305 La formulation sera revue en conséquence si une « considérant » fait référence à quelque chose qui n'existe plus.

Julien Jolicoeur Dugré  
On pourrait faire une synthèse quant à faire.

2310 Marie Fortin-Moreau  
L'option d'enlever complètement les deux « considérant », il ne faut pas oublier que ça, s'est envoyé avant que les gens votent. Donc, c'est accès public. Quelqu'un qui arrive avec ça et qu'on ne parle pas de cotisation et d'indexation dans les « considérant », on arrive à la question, 4,50\$  
2315 indexée et pas plus d'informations que ça. Ce n'est pas très clair, c'est nébuleux. Et puis, de changer ou juste de garder un ou dans la note de bas de page, ça ferait une trop longue question et pour la note, ça serait trop petit. Ça sort de nulle part. Le 4,50 « vient delà.

Randy Bonin demande la question préalable.  
2320 La question préalable est adopté à majorité

*Il est proposé par Thierry Bouchard-Vincent, avec l'appui de Jean-Philippe Leclerc:*

2325 De retirer les considérant sur la cotisation et sur l'indexation. Donc, d'adopter la proposition 1 sans ces deux « considérant ». Pour : 2

*Pour : 2*

*Contre : 12*

*Abstentions : 7*

2330 *L'amendement est rejeté à majorité*

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

2335 Je lance un appel à tous. Si on fait un libellé qui ne mentionne pas le 4,50\$, mais qui parle que ça été établi par les associations en congrès et après spécifié qu'on pourrai indexé, est-ce que ça pourrait vous aller ? Si ça ne fonctionne pas, on continuera de manière formelle.

Julien Jolicoeur Dugré

2340 Moi, ça ne me va pas du tout. L'esprit de pourquoi on voulait battre l'amendement, c'est pour garder ça là-dedans. Rendu là, l'ordre ce n'est pas grave. Comme Marie le dit, il faut garder ça, c'est la première chose qu'ils regarderont. S'il n'y a pas le montant, je suis convaincu que ça ne passera pas au conseil.

---

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

2345 Je proposerais d'enlever le « considérant » spécifiquement sur la cotisation et de revoir celui de l'indexation en conséquence.

*Il est proposé par Quentin de Dorlodot comme amendement, avec l'appui de Thierry Bouchard-Vincent*

2350 De retirer le considérant spécifique sur la cotisation

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

Je ne veux pas repartir un débat. Moi, j'ai voté abstention. Moi, je crois que c'est à cause de l'indexation pour les contre. Je crois qu'on a fait le tour, mais je veux vos avis.

2355 Jean-Philippe Collins-Houde

2360 Je trouve le 4,50\$ important et c'est une référence, c'est la partie la plus importante surtout qu'il mentionne que ça été pensé par les associations qui ont participé aux chantiers, donc on sait d'où ça vient. Et puis, ce « considérant » dit que n'est pas l'exécutif qui a sorti ça de son chapeau, mais que c'est une décision en chantier. Quant à moi, ils n'ont rien à dire là-dessus.

Marie Antoine

2365 Moi je pense que le fait de ne pas de mentionner le prix sans dire le montant exact, ça pourrait être bien. Ça n'appuie pas sur le prix. Par contre, sur la précision sur l'indexation, la personne qui veut la précision, fera la recherche. La personne qui ne s'en fiche, ne le fera pas. La personne qui va lire la question, elle va le lire ou pas. C'est pour ça que moi la note de bas de page m'interpelait. L'intéressé ira la lire. Si elle ne se pose pas la question, ça ne changera pas sa vie pour autant.

Maxime Lavoie

2370 Les « considérant » sont importants, surtout quand c'est publié avant et tout, je vais avoir tendance à le lire. Je n'aimerais pas lire un résumé entre guillemets et après savoir le prix, je n'aimerais pas. Je trouverais le prix tiré.

Marie-Philip Lévesque

2375 Est-ce que les « considérant » et la question seront publiés ? Est-ce que les « considérant » seront en premier et après, surprise, la question ?

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

2380 C'est un document à part entière avec le document. Ça été discuté qu'on aurait les « considérant » puis qu'on cliquerait pour avoir la question, puis les choix et ainsi de suite.

Thierry Bouchard-Vincent

Au moment du vote, ils verront les deux dès le début.

Marie-Philip Lévesque

2385 Donc, que le prix soit là ou pas dans les « considérant », les gens n'auront qu'à lire la suite. J'enlèverais le « 4,50\$ » du « considérant » sur la cotisation. Pour garder la logique du montant à la fin, mais sans taper sur le clou. Je veux garder le « considérant » sans préciser le prix.

2390 *Il est proposé par Marie-Philippe Lévesque comme sous-amendement, avec l'appui d'Audrey Bernard*

Que le considérant soit gardé sans le montant

Samuel Rouette-Fiset

2395 En fait, je trouve ça quand même important de garder le 4,50 \$ dans les « considérant ». En voyant le 4,50\$ dans les « considérant » en voyant les raisons de son existence et les prévisions budgétaires, il pourra se faire une tête. Quand il arrivera à la question, il verra plus pourquoi il vote.

---

Audrey Bernard

2400 Je trouve que c'est une proposition bien établie considérant que ça selon ce qui est ressorti des discussions, l'important de ce « considérant » était que ça avait été établi par les associations étudiantes. Puis, comme le disait madame Lévesque, le 4,50\$ arrive 3 secondes plus tard. C'est un bon compromis.

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

2405 Je suis tout à fait d'accord avec ça. La préoccupation était de ne pas trop insister sur le montant de la cotisation, si on ne le mentionne pas dans le « considérant », on aura atteint l'objectif.

Jean-Philippe Collins-Houde

2410 Je suis d'accord avec Samuel Rouette-Fiset, après le dernier « considérant », on a le site du référendum, donc on donne le site, tu vas sur le site, tu t'es fait une tête et là tu peux cliquer.

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

2415 Oui, mais je veux mentionner qu'avec ce sous-amendement, ça réglerait le problème du 4,50 \$. Seulement une précision, ce n'est pas une question de tourner la page vu ça serait au même écran.

Maxime Lavoie

2420 Moi, c'était juste un commentaire général sur l'ensemble de la proposition. Je veux juste vous dire que cet ensemble-là me semble logique. Moi, si dans un tel cas on enlèverait le 4,50\$, moi j'aime mieux l'avoir à la fin comme dit parce que si je lis cotisation et que je n'ai pas le chiffre, je chercherais le chiffre. Si le chiffre est dans le milieu, ma tête ne sera plus là. Juste vous dire que j'aime mieux quand c'est à la fin.

*Randy Bonin demande la question préalable.*

2425 *La question préalable est adoptée à majorité*

Résolution CA-A15-10-18-19

Il est proposé par Marie-Philippe Lévesque comme sous-amendement, avec l'appui d'Audrey Bernard:

2430

Que le considérant soit gardé sans le montant *Aucune demande de vote.*

*Pour : 11*

*Contre : 6*

2435

*Abstentions : 2*

*Adopté à majorité.*

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

2440 La proposition actuelle, c'est celle avec les montants à la fin ? Je considère que vu le montant n'est plus là, l'objectif est atteint. Ça ne martèle plus.

Résolution CA-A15-10-18-20

Il est proposé par Quentin de Dorlodot comme amendement, avec l'appui de Thierry Bouchard-Vincent:

2445

Que le montant soit retiré du considérant portant sur la cotisation

*Marie Fortin-Moreau*

*Pour : 11*

2450

*Contre : 6*

*Abstentions : 2*

*Adopté à majorité.*

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

2455 Dans mon cas, ça ne remplit aussi pas al mes objectifs. Ça ne pose plus de problème.

Marie Fortin-Moreau

L'opinion n'a pas changé pour tout le monde. Ça reste qu'il y avait un ordre logique, comment le prix a été décidé, l'histoire est différente. Moi, je suis encore pour l'option 2.

2460

Julien Jolicoeur Dugré

Moi, je vous invite à voter pour l'option 1.

Maxime Lavoie

2465 Comme je l'ai dit tantôt, dans cette optique-là, moi je préfère à la fin, sinon mon cerveau ne suivra pas les informations après.

Résolution CA-A15-10-18-21

Il est proposé par Julien Jolicoeur-Dugré, avec l'appui de Jean-Philippe Collins-Houde:

2470

Que la proposition numéro 1 soit adoptée telle que modifiée

*Marie Fortin-Moreau*

*Pour : 13*

2475

*Conre : 3*

*Abstentions : 3*

*Adopté à majorité.*

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

2480 Ça été un beau débat, bravo. On a pu voir l'importance de certains éléments et de certains ordres. Je pense que c'était nécessaire. Rendu à ce point-ci, je ne crois plus qu'il y a de problèmes dans le



cahier référendaire. On serait rendu à élire deux membres pour les superviseurs de dépouillement et le comité d'accueil.

2485 Randy Bonin (affaires internes)

Est-ce qu'on peut faire l'élection une autre fois, on va perdre quorum.

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

La réponse est non.

2490

Guy-Aume Descôteaux

Des membres peuvent se présenter aux deux comités ?

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

2495 Oui, rien n'empêche.

Maxime Lavoie

Pour le comité des superviseurs, ça demain combien de temps ?

2500 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

Il y aura une réunion de 20-40 minutes le lendemain du 1er décembre au matin. Le reste, se sera de suivre ce qui se passe avec les informations du résultat.

Thierry Bouchard-Vincent

2505 C'est un mardi matin.

Jean-Philippe Collins-Houde

Y a-t-il des tâches précises ? Parce que vérifier les votes d'un vote électronique ...

2510 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

La raison pour laquelle ce n'est pas précis, ça n'a jamais été fait pour un vote électronique. Ce qui se passerait c'est que nous on demanderait à la direction du service aux étudiants, la section du vote, de compilation et de résultat de l'Université Laval, de l'envoyer en même temps aux superviseurs avec le résultat. Ça sera principalement le temps demandé. Le 1er décembre au matin, on demanderait une rencontre avec le superviseur au dépouillement. Et le mardi matin, le lendemain, on demanderait de convoquer une rencontre avec le directeur et le secrétaire de référendum pour nous présenter tout ça et expliquer les différents problèmes. Pour que les superviseurs puissent voir que ça été fiat dans les règles de l'art ou d'amener en CA les différents problèmes qu'ils ont noté.

2520

Randy Bonin (affaires internes)

J'imagine si tout fonctionne bien dans le futur, ce genre de réunion pourrait considérant que les deux personnes représentés par l'Université Laval ne pourront pas être au courant s'il y a eu des bugs que les gens vont leur dire de l'université. Alors que lorsqu'ils sont sur place et font le scrutin eux-mêmes, ils font les scrutins papiers, c'est eux qui voient s'il y a un bug. Ces deux gens qui vont servir d'intermédiaire pour passer un message. Je remets en question leur utilité. À voir dans le futur.

2530 Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

Si c'est une résolution du CA, ça ne dérangerait pas qu'il n'y en ait pas. Ça sera seulement le directeur et le secrétaire de référendum qui vous amènera ces informations. C'est jusqu'il y aura moins de chances de poser des questions. Au cas ils ne pensent pas à tout.

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence): C'est quand même dans notre politique que ce ne soit pas que l'exécutif et l'université qui authentifient les votes. On peut poser des questions pour voir

2535 comment de gens ont voté par jours, etc. On va demander un suivi à la DES là-dessus.

---

Randy Bonin (affaires internes)

Je comprends bien, mais je ne comprends pas le fait, que ce n'est pas ça son rôle.

2540 Marie Fortin-Moreau

Si jamais personne ne se présente, ça va rester comme libre ?

Présidence d'assemblée

J'imagine que le document sera juste pour que les noms ne soient pas là et au prochain pourront être nommées et élues.

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

Et à même la fin du CA, on prendra la date d'un autre pour ça.

2550 Mise en candidature :

Superviseurs de scrutins :

Samuel Rouette-Fiset propose Maxime Lavoie qui accepte

Samuel Rouette-Fiset propose Marie Fortin-Moreau accepte

2555

Maxime Lavoie

Bien moi j'étudie en math et en informatique, donc je connais les chiffres.

Marie Fortin-Moreau

2560 Ça me connaît les maths et l'informatique, moi aussi.

Audrey Bernard

Avez-vous l'intention de vous présenter sur un comités partisan ?

2565 Marie Fortin-Moreau

Non.

Maxime Lavoie

Non.

2570

Les candidats sont élus à l'unanimité.

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

2575 C'est exactement ça, le comité d'appel. S'il y aurait des réunions, ça serait 1 semaine après le référendum, soit après la période de plaintes. Il n'est pas censé se rencontrer, mais s'il le fait, c'est un comité très important parce qu'ils peuvent revenir sur la décision du directeur et rétablir une potentielle mauvaise décision. J'insiste là-dessus.

Rodlophe Giorgis (affaires externes)

2580 Encore une fois, on ne peut pas seulement laisser un poste de libre ?

Présidence d'assemblée

Si ça arrive, on ouvrira le poste.

2585 Mise en candidature :

Marie-Philippe Lévesques se présente

Randy Bonin propose Jean-Christophe Leclerc qui refuse

Marie Fortin-Moraud propose Samuel Rouette-Fiset qui accepte

---

2590

Marie-Philippe Lévesques

Je suis en droit, j'aime ce genre de questions et j'aime les débats. J'aimerais me débattre sur des questions déjà posées, ce que je veux dire, qui vient de la cour d'appel ou suprême. Si c'est une question qui se pose, c'est une question de droit et donc une question importante. Ça serait

2595 pertinent avec mes connaissances.

Jean-Philippe Collins-Houde

J'imagine que tu ne participeras pas à des activités partisanes ?

2600 Marie-Philippe Lévesque

Je suis neutre en public, personne sait jamais pour qui je vote. Je ne participerai à aucun comité.

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

2605 Advenant le cas que vous recevez vraiment une plainte, de quelle façon vas-tu procéder pour établir les faits avant de prendre une décision ?

Marie-Philippe Lévesque

2610 Bien, en soi établir les faits, forcément vu il y aura des documents de la part des plaignants. Premièrement, je vais récupérer ce document-là et je vais récupérer le document produit par le directeur de la campagne. D'une certaine façon, je verrai les deux côtés : le pour et le contre. Par la suite, je vais demander aux deux partis de plaider sa cause. Ça va être de plaider sa cause. Dans le fond, juger avec l'aider du comité.

Samuel Rouette-Fiset

2615 Je suis externe et mon association et elle risque de faire une activité d'informations, que je dois faire ?

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

2620 Tu fais tout en ton pouvoir pour ne pas influencer. Tu peux faire tout en ton pouvoir pour ne pas influencer le vote et expliquer le projet, les « considérant », faire la promotion de se référer le site, tu peux donner les coordonnées des comités partisans, etc.

2625 Dans ce cas-là, si je peux quand même informer les gens, je me présente donc toujours sur ce comité. Je suis habituellement quelqu'un qui peut atteindre une bonne objectivité. Ça me fait plaisir de réfléchir à des enjeux et de régler des problèmes.

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

2630 J'ai posé la même question à l'autre candidat. Advenant le cas que vous recevez vraiment une plainte, de quelle façon vas-tu procéder pour établir les faits avant de prendre une décision ?

Samuel Rouette-Fiset

2635 J'imagine qu'il y a une procédure à suivre, mais moi dans le cas où il n'y en aurait pas, je serais porté à parler aux partis concernés et à regarderai bien les versions pour établir les faits. Puis voir des personnes qui ont observé et tout ça pour rassembler le plus d'informations possibles. C'est l'essentiel.

Lény Painchaud

2640 Ça serait super si tu participais à des séances d'informations et de leur rappeler que tu es neutre pour éviter tout questionnement.

Samuel Rouette-Fiset

Je ne veux pas me mettre dans de mauvaises postures.

---

Je ferai attention et je ferai en sorte de rester neutre. C'est terminé ? Alors, on est en train de se dire à une prochaine fois.

2645

Jean-Philippe Collins-Houde  
Samuel a gagné mon vote.

Jean-Christophe Leclerc

2650 Dans une telle mise en candidature, si quelqu'un est chaisé, est-ce que la chaise est ramené; au prochain CA?

Quentin De Dolordot (affaires institutionnelles)

2655 S'il reste un poste vacant, comme le comité d'appel n'est pas entré en fonction, dans ce cas il y aura une nouvelle élection au prochain CA.

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

2660 Si on n'élit pas quelqu'un, ces personnes devront se prononcer sur des choses qui sont arrivées avant leur arrivé. Ça peut être problématique. L'enjeu est là, c'est dur de voir ce qui se passe, etc. C'est pour ça c'est important de les élire ce soir.

Julien Jolicoeur Dugré

Si quelqu'un veut chaiser du monde, qu'il c'en empêche pas de le faire.

2665 Les candidats sont élus à l'unanimité.

---

Résolution CA-A15-10-18-22

*Il est proposé par Rodolphe Giorgis, avec l'appui de Marie-Philippe Lévesque:*

2670 Que le cahier référendaire soit adopté tel que modifié

*Aucune demande de vote  
Adopté à l'unanimité.*

2675 Samuel Rouette-Fiset

Ce n'est pas pour ajouter une élection, mais si je suis aussi sur le comité d'enquête, qu'est-ce que ça fait ?

Guy-Aume Descôteaux

2680 Ça été déjà fait et c'est quelqu'un de l'extérieur.

Julien Jolicoeur Dugré

2685 Mais qui est sur le comité d'enquête ? Ça ne pose pas un problème d'être sur le comité d'enquête et d'appel ?

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

Ce n'est pas le même processus, une plainte c'est pour le comité d'appel et ce n'est pas ça pour le comité d'enquête.

2690 Julien Jolicoeur Dugré

C'est marqué que le comité d'enquête c'est toute plainte, c'était écrit que ça passait par le comité d'appel ou un truc du genre.

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

2695 Le comité d'enquête est un comité qui existe en dehors du référendum. Il peut se pencher sur des plaintes, mais dans des cas très spécifique qui toucherait au référendum sans lui être spécifiques.

Et éventuellement s'il y a une plainte sur la décision du directeur de référendum, ça va au comité d'appel. Ce sont deux comités totalement différents, donc aucun conflit d'intérêt à avoir si monsieur est sur les deux comités.

2700

Guy-Aume Descôteaux

Si vous me permettez de sortir un peu de mon rôle, le comité d'enquête n'a aucun pouvoir décisionnel. Il ne peut que faire des recommandations à une ou l'autre des instances.

2705 Julien Jolicoeur Dugré

Il se référerait donc à lui-même ?

Guy-Aume Descôteaux

2710 Non, il ne pourrait que faire un rapport au CA, au Caucus ou dans une AG, à l'exécutif selon les faits. Mais il ne peut que faire : voilà les faits et ma recommandation après mon analyse. Il ne peut pas faire de recommandation au comité d'appel.

Samuel Rouette-Fiset

Je ne comprends pas trop le rôle du comité d'enquête dans le référendum ?

2715

Thierry Bouchard-Vincent (la présidence)

2720 La raison pourquoi c'est dans le document, ça c'est un vestige de l'ancien avis référendaire. C'est seulement un rappel que ça existe, mais dans le processus référendaire, en tant que tel, ce n'est pas supposé être présent. C'est juste pour dire aux gens, si jamais il y a de quoi d'ultime et de particulier, c'est là.

---

Guy-Aume Descôteaux

Si je peux encore intervenir, dans ma connaissance des comités d'appel, ce n'est qu'arrivé une fois.

2725

Anthony Fournier (affaires socioculturelles)

Je demande la levée de l'assemblée à 1 :43 heures.

Julien Jolicoeur Dugré

2730 Mon huis clos peut-il être reporté au prochain CA ?

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

2735 À priori ce que je ferais, les points qui ont été ajoutés, je les mettrais dans l'ordre du jour du prochain CA après les points essentiels. Par la suite, on pourrait décider de retirer des points.

Jean-Philippe Collins-Houde

C'est donc une mise en dépôt automatique ?

Quentin De Dorlodot (affaires institutionnelles)

2740 Oui.

Résolution CA-A15-10-18-23

*Il est proposé par Anthony Fournier, avec l'appui de Rodolphe Giorgis:*

2745

Que l'assemblée soit levée à 1 :43.

*Aucune demande de vote*

*Adopté à l'unanimité.*

---

2750

2755

  
**Quentin de Dorlodot**  
*Vice-président aux affaires institutionnelles*

---